

COMPTES CONSOLIDES
NEW AREVA HOLDING
31 décembre 2016

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	(note 3)	4 401	4 658
Autres produits de l'activité		3	4
Coût des produits et services vendus		(3 444)	(4 047)
MARGE BRUTE		961	615
Frais de recherche et développement		(90)	(103)
Frais commerciaux		(37)	(47)
Frais généraux et administratifs		(59)	(76)
Autres produits opérationnels	(note 5)	29	87
Autres charges opérationnelles	(note 5)	(399)	(569)
RESULTAT OPERATIONNEL		405	(93)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(note 14)	10	6
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		415	(87)
Coûts de l'endettement financier brut		(228)	(169)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		9	4
Coûts de l'endettement financier net		(219)	(166)
Autres charges financières		(635)	(397)
Autres produits financiers		342	331
Autres charges et produits financiers		(293)	(66)
RESULTAT FINANCIER	(note 7)	(512)	(231)
Impôts sur les résultats	(note 8)	(332)	(210)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(429)	(529)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	(note 9)	70	(1)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(359)	(530)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		(249)	(536)
RESULTAT NET – PART DES MINORITAIRES	(note 21)	(110)	7

Résultat Global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat net		(359)	(530)
Eléments non recyclables au compte de résultat		(95)	208
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées		(83)	214
Effet d'impôts relatifs aux éléments non recyclables		(1)	(18)
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		(10)	12
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts		-	-
Eléments recyclables au compte de résultat		70	(137)
Ecart de conversion des sociétés intégrées		145	(127)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		(162)	94
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie		48	(91)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables		39	(13)
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts		-	-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées, nets d'impôts		-	-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(note 20)	(25)	71
Résultat global		(384)	(459)
- Part du Groupe		(323)	(382)
- Intérêts minoritaires		(61)	(77)

Bilan Consolidé

ACTIF	<i>Notes</i>	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>			
ACTIFS NON COURANTS		17 004	17 030
Goodwill sur entreprises intégrées	(note 10)	1 303	1 272
Immobilisations incorporelles	(note 11)	1 601	1 584
Immobilisations corporelles	(note 12)	7 554	7 593
Actifs de fin de cycle (part tiers)	(note 13)	127	178
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	(note 13)	6 089	6 122
Titres des coentreprises et entreprises associées	(note 14)	17	14
Autres actifs non courants	(note 15)	135	66
Actifs d'impôts différés	(note 8)	178	201
ACTIFS COURANTS		4 410	5 577
Stocks et en cours	(note 16)	1 261	1 213
Clients et comptes rattachés	(note 17)	841	827
Autres créances opérationnelles	(note 18)	661	610
Autres créances non opérationnelles	(note 18)	62	75
Impôts courants - actif	(note 8)	127	107
Autres actifs financiers courants	(note 15)	2	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 19)	1 434	2 646
Actifs des activités destinées à être cédées	(note 9)	23	79
TOTAL ACTIF		21 414	22 607

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	<i>Notes</i>	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>			
Capital		53	247
Primes et réserves consolidées		(1 130)	1 335
Gains et pertes actuariels sur avantage du personnel		(187)	(93)
Résultats latents sur instruments financiers		136	211
Réserves de conversion		113	16
Capitaux propres – part du Groupe		(1 016)	1 716
Intérêts minoritaires	(note 21)	(40)	237
CAPITAUX PROPRES & INTERETS MINORITAIRES	(note 20)	(1 056)	1 953
PASSIFS NON COURANTS			
Avantages du personnel	(note 22)	1 442	1 427
Provisions pour opérations de fin de cycle	(note 13)	7 341	6 920
Provisions non courantes	(note 23)	254	238
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	(note 14)	63	59
Dettes financières non courantes	(note 24)	4 851	4 502
Passifs d'impôts différés	(note 8)	113	100
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	(note 23)	1 733	1 601
Dettes financières courantes	(note 24)	1 022	224
Avances et acomptes	(note 25)	2 894	2 825
Fournisseurs et comptes rattachés	(note 26)	619	731
Autres dettes opérationnelles	(note 26)	1 839	1 758
Autres dettes non opérationnelles	(note 26)	72	61
Impôts courants - passif	(note 8)	213	132
Passifs des activités destinées à être cédées	(note 9)	15	75
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		21 414	22 607

Tableau de flux de trésorerie consolidés

FLUX D'EXPLOITATION	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'ensemble	(359)	(530)
Moins : résultat des activités cédées ou destinées à être cédées	(70)	1
Résultat net des activités poursuivies	(429)	(529)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	(10)	(6)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	908	769
Perte de valeur des goodwill	0	0
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(216)	252
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	501	253
Charge d'impôts (courants et différés)	332	210
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	226	165
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(90)	(137)
Autres éléments sans effet de trésorerie	(8)	4
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	0	0
Capacité d'autofinancement générée par l'activité avant intérêts financiers et impôts	1 214	981
Intérêts financiers nets reçus (versés)	(134)	(163)
Impôts versés	(174)	(189)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	907	629
Variation du besoin en fonds de roulement	(139)	225
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	767	854
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(542)	(633)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(1 119)	(2 330)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	8
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	1 131	2 312
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(514)	(644)
Augmentations de capital de la société mère, augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		
Transactions avec les actionnaires minoritaires	(132)	
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(110)	(135)
Augmentation des dettes financières	31	819
Diminution des dettes financières	(393)	(217)
Variation des autres dettes financières	81	3
Flux de trésorerie relatifs aux apports **	(1 019)	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 542)	470
Impact des variations de taux de change	86	(23)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES (E)	61	31
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(1 141)	689
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 523	1 835
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 382	2 523

** Les apports relatifs à l'exercice 2016 sont détaillés en note 19.

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 19) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les placements sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 24) ;
- de la trésorerie des activités destinées à être cédées (cf. note 9)

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes et réserves consolidées	Pertes actuarielles sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
1^{ER} JANVIER 2015	16 500 000	247	1 871	(300)	224	55	2 097	449	2 546
Résultat de l'exercice 2015			(536)				(536)	7	(530)
Autres éléments du résultat global (cf. note 20)				207	(13)	(40)	154	(83)	71
Résultat global			(536)	207	(13)	(40)	(382)	(77)	(459)
Dividendes distribués								(135)	(135)
Autres transactions avec les actionnaires *									
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun *			1			0	1	(0)	1
31 DÉCEMBRE 2015	16 500 000	247	1 335	(93)	211	16	1 716	237	1 953
Résultat de l'exercice 2016			(249)				(249)	(110)	(359)
Autres éléments du résultat global (cf. note 20)				(95)	(75)	96	(74)	49	(25)
Résultat global			(249)	(95)	(75)	96	(323)	(61)	(384)
Dividendes distribués								(110)	(110)
Autres transactions avec les actionnaires *	89 161 110	(195)	(121)				(316)	(105)	(421)
Transactions avec les sociétés sous contrôle commun *			(2 095)	0	(0)	1	(2 094)	-	(2 094)
31 DÉCEMBRE 2016	105 661 110	53	(1 130)	(187)	136	113	(1 016)	(40)	(1 056)

* Les transactions avec les actionnaires et les transactions avec les sociétés sous contrôle commun sont détaillées en Note 20.

Information sectorielle

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées ou destinées à être cédées sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous.

Définition de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)

L'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions opérationnels (y compris des provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulant), nettes des reprises. Il est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Exercice 2016

Résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	1 458	1 057	1 771	116	4 401
Ventes inter-secteurs	(6)	(19)	(43)	68	-
Chiffre d'affaires contributif	1 451	1 037	1 728	184	4 401
ROP	183	158	67	(3)	405
Excédent Brut d'Exploitation *	747	354	300	(64)	1 338
% du CA brut	51,3%	33,5%	17,0%	na	30,4%

* cf. note 6

Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 507	4 414	2 490	48	10 458
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	2	1 536	4 679	-	6 216
Autres actifs non courants				330	330
Sous-total Actifs non-courants	3 509	5 949	7 168	378	17 004
Stocks et créances (hors impôts)	528	1 193	1 057	46	2 824
Autres actifs courants				1 562	1 562
Sous-total Actifs courants	528	1 193	1 057	1 608	4 386
Actifs des activités destinées à être cédées				23	23
TOTAL ACTIF	4 036	7 143	8 225	2 010	21 414

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 31 % de son chiffre d'affaires global.

Exercice 2015

Résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	1 453	1 115	1 915	175	4 658
Ventes inter-secteurs	(6)	(10)	(48)	63	-
Chiffre d'affaires contributif	1 447	1 106	1 867	238	4 658
ROP	188	101	(187)	(195)	(93)
Excédent Brut d'Exploitation *	607	389	312	(10)	1 297
% du CA brut	41,8%	34,9%	16,3%	na	27,9%

* cf. note 6

Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et Éliminations	Total
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 818	4 333	2 252	47	10 450
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	2	1 537	4 761	-	6 299
Autres actifs non courants				281	281
Sous-total Actifs non-courants	3 820	5 869	7 013	328	17 030
Stocks et créances (hors impôts)	483	1 058	1 061	123	2 725
Autres actifs courants				2 773	2 773
Sous-total Actifs courants	483	1 058	1 061	2 895	5 498
Actifs des activités destinées à être cédées				79	79
TOTAL ACTIF	4 303	6 927	8 074	3 303	22 607

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 28 % de son chiffre d'affaires global.

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Exercice 2016

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	364	316	1 178	183	2 041
Europe (hors France)	127	272	230	2	631
Amérique	256	306	229	0	791
Asie Pacifique	690	123	88	0	900
Afrique et Moyen-Orient	15	20	4	0	39
TOTAL	1 451	1 037	1 728	184	4 401

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2016 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	91	4 246	2 210	24	6 572
Europe (hors France)	175	-	0	0	175
Amérique	1 605	7	51	6	1 669
Asie Pacifique	2	-	0	0	3
Afrique et Moyen-Orient	738	-	-	-	738
TOTAL	2 611	4 253	2 261	31	9 155

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) de l'exercice 2016 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	1	197	199	2	399
Europe (hors France)	34	-	-	0	34
Amérique	63	0	10	2	75
Asie Pacifique	0	-	0	0	0
Afrique et Moyen-Orient	36	-	-	-	36
TOTAL	135	197	209	4	544

Exercice 2015

Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	253	282	1 305	230	2 070
Europe (hors France)	225	258	272	5	760
Amérique	273	318	239	0	830
Asie Pacifique	620	232	46	2	900
Afrique et Moyen-Orient	77	16	5	0	98
TOTAL	1 447	1 106	1 867	237	4 658

Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2015 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	130	4 168	1 979	5	6 282
Europe (hors France)	171	-	-	1	172
Amérique	1 571	1	44	-	1 616
Asie Pacifique	3	-	-	1	4
Afrique et Moyen-Orient	1 103	-	-	-	1 103
TOTAL	2 979	4 169	2 024	6	9 177

Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) de l'exercice 2015 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités

<i>(en millions d'euros)</i>	Mines	Amont	Aval	Corporate	Total
France	2	275	154	1	433
Europe (hors France)	55	-	-	0	55
Amérique	105	0	14	0	119
Asie Pacifique	0	-	-	0	0
Afrique et Moyen-Orient	25	-	-	-	25
TOTAL	187	276	154	1	632

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

« New AREVA Holding SA », anciennement dénommée CERE, désigne la société mère du Groupe qui inclut l'ensemble des activités du cycle du combustible.

Le Groupe ou « New AREVA Holding » désignent le Groupe constitué par New AREVA Holding ainsi que l'ensemble des filiales et participations détenues directement ou indirectement par New AREVA Holding SA.

« AREVA » désigne le Groupe constitué par AREVA SA ainsi que l'ensemble des filiales et participations détenues directement ou indirectement.

INTRODUCTION

Conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, New Areva Holding, exerçant un contrôle exclusif sur plusieurs autres entreprises et détenant, au 31 décembre 2016, des valeurs mobilières admises aux négociations sur le marché réglementé, est tenu de publier des comptes consolidés. Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de New AREVA Holding SA le 28 avril 2017.

Contexte de la constitution du groupe New AREVA Holding

De le cadre de sa restructuration, AREVA a regroupé l'ensemble de ses filiales et participations du cycle du combustible nucléaire (comprenant les activités Mines, Amont et Aval) dans New AREVA Holding.

Dans ce cadre :

- Dans un premier temps, les porteurs d'obligations émises par AREVA SA à échéance 2017, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024, réunis en assemblées générales, et le porteur unique de la souche 2018 ont approuvé le projet d'Apport, respectivement le 19 septembre 2016 et le 27 septembre 2016.
- Dans un deuxième temps, le 3 novembre 2016, les actionnaires d'AREVA SA, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont également approuvé le projet de traité d'apport partiel d'actifs conclu entre AREVA SA et New AREVA Holding SA (l'« Apport »), ainsi que l'évaluation et la rémunération de l'Apport et consenti une délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour constater la réalisation définitive de l'Apport. L'Apport et l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA ont en outre été approuvés par les actionnaires de New AREVA Holding le 3 novembre 2016.
- Enfin, la réalisation définitive de l'Apport est intervenue le 10 novembre 2016, donnant lieu à une augmentation du capital de New AREVA Holding SA d'un montant de 45 millions d'euros et à une prime d'émission d'un montant de 39 millions d'euros dans les comptes individuels de New AREVA Holding SA.

D'autres actifs et passifs non significatifs rattachés aux activités du cycle du combustible nucléaire feront également l'objet de transferts pour finaliser le périmètre prévu d'ici la réalisation de l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA ayant vocation à être souscrite par l'Etat français et par des investisseurs stratégiques.

Base de préparation

La constitution du Groupe résulte ainsi de l'apport partiel d'actifs d'AREVA SA à sa filiale, New AREVA Holding SA, approuvé le 3 novembre 2016, sans que le contrôle d'AREVA sur les activités apportées ne s'en trouve in fine modifié. Cette opération de regroupement entre entités sous contrôle commun est exclue du champ d'application d'IFRS 3 (« Regroupements d'entreprises ») et a donc été comptabilisée sur la base des valeurs comptables historiques telles qu'elles apparaissaient dans les comptes consolidés d'AREVA.

Elle comporte deux volets dont le traitement comptable est décrit ci-après :

- une « Restructuration Juridique » consistant à transférer les activités du cycle du combustible nucléaire d'AREVA SA à New AREVA Holding SA. Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 incluent les valeurs comptables historiques dans les comptes consolidés d'AREVA des activités (filiales, unités et actifs et passifs détournés) rattachées aux entités juridiques apportées à New AREVA Holding SA le 10 novembre 2016. Cette opération a été comptabilisée avec effet rétroactif au 1er janvier 2015, date de reprise des valeurs comptables historiques. Les activités relatives au cycle de combustible nucléaire incluses dans des entités juridiques non directement ou non indirectement contrôlées par New AREVA Holding SA au 31 décembre 2016 ne sont de ce fait pas incluses dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 (cf. Contexte de la constitution du groupe New Areva Holding) ;
- une « Restructuration Financière » : ces opérations associées aux modifications apportées au mode de financement des opérations du groupe New AREVA Holding dans la perspective d'une perte du contrôle d'AREVA SA sur New AREVA Holding ont été comptabilisées, pour leurs valeurs historiques, à leur date de réalisation effective, soit le 10 novembre 2016. Ces opérations comprennent le transfert des souches obligataires, des comptes courants entre AREVA SA et les entités du périmètre New AREVA Holding, ainsi qu'un apport de trésorerie.

Les actifs et passifs repris dans les comptes comparatifs 2015 reflètent les conditions de financement historiques des activités concernées (financements par comptes courants d'AREVA SA). En 2015, les filiales du cycle du combustible nucléaire sont financées par AREVA SA et les comptes courants et dettes et créances rattachées aux participations ne sont pas éliminés entre le périmètre New AREVA Holding et AREVA SA. En 2016, les filiales du cycle du combustible nucléaire sont financées par New AREVA Holding à compter de la date de réalisation des apports; les opérations et soldes entre New AREVA Holding et ses filiales sont de ce fait éliminés à compter de cette date.

Opérations réciproques entre le groupe New AREVA Holding et les autres entités d'AREVA

Tous les soldes relatifs aux opérations courantes entre le groupe New AREVA Holding et les autres entités d'AREVA ont été présentés au bilan comme des comptes de tiers actifs ou passifs et ne sont donc pas éliminés.

Note 1 – EVENEMENTS MARQUANTS, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Accords de la Commission européenne sur le Projet de Restructuration

Le 29 avril 2016, les autorités françaises ont notifié à la Commission européenne une mesure d'aide à la restructuration qui prend la forme d'une double augmentation de capital par voie d'injection de capitaux publics, d'une part au niveau d'AREVA, à hauteur de 2 milliards d'euros, et d'autre part au niveau de New AREVA Holding, à hauteur d'un montant maximum de 2,5 milliards d'euros.

Le 10 janvier 2017, au terme de l'instruction du dossier par la Commission européenne, cette dernière, constatant notamment (i) que les mesures d'aide envisagées permettent le retour à la viabilité à long terme du Groupe, (ii) que le Groupe contribue de façon significative aux coûts de sa restructuration et (iii) que les mesures compensatoires proposées par le Groupe sont suffisantes et adéquates, a autorisé la participation de l'Etat français aux augmentations de capital d'AREVA et de New AREVA Holding.

L'autorisation de la Commission européenne est conditionnée à la réalisation des deux conditions préalables suivantes :

- la conclusion de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (l' « ASN ») sur les résultats du programme de justification concernant la problématique de ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve du réacteur EPR du projet Flamanville 3, sans remise en cause de l'aptitude au service des pièces de la cuve du fait de cette ségrégation, ou, alternativement, une décision d'EDF, notifiée au Groupe en vue de la cession de New NP, de lever la clause suspensive relative au réacteur EPR du projet Flamanville 3 pour ce qui concerne la ségrégation carbone identifiée dans les pièces de la cuve de ce réacteur ; et
- l'autorisation par la Commission européenne de l'opération de concentration entre EDF et New NP.

L'autorisation de la Commission européenne est par ailleurs assortie d'un certain nombre d'engagements de la part du Groupe jusqu'à la fin de son plan de restructuration, c'est-à-dire fin 2019. Ceci couvre notamment l'obligation de ne pas procéder à des acquisitions de participations dans des entreprises qu'il ne contrôle pas déjà (à l'exception (i) d'un certain nombre de projets d'ores et déjà identifiés et (ii) après autorisation par la Commission européenne, des projets qui seraient nécessaires à son retour à la viabilité), et l'obligation de se désengager totalement des activités réacteurs et assemblages de combustible. A cette échéance, ni AREVA ni New AREVA Holding ne conserveront de lien capitalistique avec New NP.

Le 10 janvier 2017, la Commission européenne a également autorisé une aide au sauvetage sous la forme de deux avances en compte courant d'actionnaire de l'Etat français, l'une au profit d'AREVA d'un montant de 2 milliards d'euros, et l'autre au profit de New AREVA Holding d'un montant de 1,3 milliard d'euros, afin de permettre au Groupe de faire face à ses obligations financières jusqu'à la réalisation effective des augmentations de capital d'AREVA et de New AREVA Holding.

Ces avances en compte courant d'actionnaire, à valoir sur le montant des augmentations de capital réservées à l'Etat susvisées, seront remboursées par conversion de la créance de l'Etat en capital dans le cadre de ces augmentations de capital, sous réserve de la levée des deux conditions préalables décrites ci-dessus.

Augmentation de capital de New AREVA Holding

L'augmentation de capital de New AREVA Holding d'un montant global de 3 milliards d'euros a vocation à être souscrite par l'Etat français et par des investisseurs stratégiques.

L'objectif de cette augmentation de capital est de permettre à New AREVA Holding de faire face à ses obligations financières et de se développer, avant d'être en mesure, à moyen terme, de se refinancer sur les marchés. L'Etat français a confirmé ses engagements à participer à l'Augmentation de Capital à hauteur de 2,5 milliards d'euros maximum aux côtés d'investisseurs stratégiques.

Le projet d'augmentation de capital de New AREVA Holding a été soumis à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires de New AREVA Holding le 3 février 2017. La réalisation de cette augmentation de capital est soumise à la levée des conditions desquelles est assortie l'autorisation de la Commission européenne du 10 janvier 2017 (cf. ci-dessus).

A l'issue de cette augmentation de capital et sous réserve de sa réalisation, AREVA détiendrait une participation minoritaire dans New AREVA Holding, de l'ordre de 40 % du capital et des droits de vote, entraînant la perte de contrôle d'AREVA sur New AREVA Holding.

La réalisation de l'augmentation de capital de New AREVA Holding est en outre soumise à l'accord de tiers sur le changement de contrôle de New AREVA Holding et le changement de la nature de l'activité d'AREVA.

Engagements d'investisseurs stratégiques pour participer à l'augmentation de capital de New AREVA Holding

Les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries et Japan Nuclear Fuel Ltd ont fait part de leur intérêt de participer à l'augmentation de capital de New AREVA Holding, et ont formulé des offres à cette fin le 15 décembre 2016.

Ces investisseurs stratégiques se sont engagés à participer à l'augmentation de capital de New AREVA Holding à hauteur de 500 millions d'euros, correspondant à une participation cible de 10 %, et deviendront donc, sous réserve de la conclusion des accords définitifs et de la réalisation de l'augmentation de capital susvisée, les actionnaires de New AREVA Holding aux côtés de l'Etat français et d'AREVA.

Le 21 mars 2017, le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatifs à New AREVA Holding signés par les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries et Japan Nuclear Fuel Ltd, le Commissaire aux participations de l'Etat, le groupe AREVA sont entrés en vigueur.

Plan de départ volontaire et évolution des effectifs du Groupe

En juillet 2015, dans le cadre de son plan de performance, le Groupe Areva avait annoncé son intention de réduire – à fin 2017 – ses effectifs de 6 000 personnes au niveau mondial par rapport au 31 décembre 2014.

En France, pour ce qui concerne le périmètre New AREVA Holding, des plans de départ volontaire ont été lancés pour les sociétés AREVA Mines, AREVA NC, AREVA Business Support, SET et Eurodif Production, sociétés qui représentent près de 70% des effectifs nationaux. Ces plans visaient à supprimer 2 075 postes sur la période 2016-2017 ainsi qu'une baisse nette d'effectifs de 1 635 à partir d'une référence à fin août 2015. La période de volontariat de ces plans de départ s'est achevée fin novembre 2016.

Au titre des mesures des PDV, 1 099 départs ont été enregistrés, dont 62% dans les différentes formules de retraite ou pré-retraites du Plan et 38% départs externes. Par ailleurs, près de 450 départs auront été enregistrés hors PDV à partir de la même référence du 30 août 2015, principalement au titre des préretraites conventionnelles d'Areva NC, Eurodif Pro et SET, de démissions ou de retraites avant l'ouverture des campagnes de volontariat.

Situation de liquidité et continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2016, la dette financière courante de New AREVA Holding s'élève à 1 022 millions d'euros principalement constituée de l'émission obligataire arrivant à échéance le 5 octobre 2017 pour 797 millions d'euros, et d'une échéance de l'emprunt bancaire syndiqué amortissable pour 72 millions d'euros.

Pour faire face à ces engagements et assurer la continuité d'exploitation en 2017, les principales sources de financement de l'année 2017 s'échelonnent de la façon suivante :

- Le solde de trésorerie brute au 1^{er} janvier 2017 pour un montant de 1 434 millions d'euros, incluant un compte courant débiteur vis-à-vis d'Areva SA à hauteur de 1 299 millions d'euros ;
- Une avance en compte courant d'actionnaire de l'Etat au profit de New AREVA Holding SA pour un montant de 1,3 milliard d'euros, telle qu'autorisée par la Commission européenne le 10 janvier 2017. Cette avance en compte courant d'actionnaire, à valoir sur l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA prévue en cours d'année 2017, permettra d'assurer la jonction avec cette dernière.
- La réalisation de cette augmentation de capital a pour objectif de renforcer la structure financière de New AREVA Holding et de permettre de faire face à ses besoins de liquidité.

L'ensemble de ces éléments permettra d'assurer la continuité d'exploitation sur l'exercice 2017.

Au-delà de 2017, les échéances de dette significatives pour New AREVA Holding en 2018 sont constituées par le remboursement d'un placement privé arrivant à échéance le 20 septembre 2018 pour un équivalent d'environ 65 millions d'euros, et d'une échéance de l'emprunt bancaire syndiqué amortissable pour 58 millions d'euros.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, New AREVA Holding doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. New AREVA Holding revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.3.7 et 23) : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du Groupe ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.3.9, 10, 11 et 12) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. notes 1.3.15 et 22) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.3.17 et 13),
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour travaux restants à effectuer, en particulier pour les filières de traitement des déchets non existantes à ce jour : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour restructurations et les provisions au titre des plans de départs volontaires (cf. notes 1.3.16 et 23) ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels de New AREVA Holding (cf. notes 1.3.16, 23 et 32) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.3.11 et 1.3.12.3) ;
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente » (cf. notes 1.3.12, 13 et 15) ;
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.3.22 et 8) ;
- la quote-part de résultat net et de capitaux propres des coentreprises et entreprises associées n'ayant pas encore publié leurs comptes annuels à la date d'arrêté des comptes de New AREVA Holding ;
- le caractère hautement probable de la perte de contrôle des actifs et des activités classés dans la catégorie « destinés à être cédés », conformément à la norme IFRS 5. (cf. notes 1.3.1.1 et 9) les estimations relatives aux produits de cession nets des actifs et des activités classés dans la catégorie « destinés à être cédés » (cf. note 9).

1.3 PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de New AREVA Holding sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRS-IC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB) dans la mesure où les normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016 ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016

- Amendements résultat des processus d'améliorations annuelles 2010-2012
- Amendements résultat des processus d'améliorations annuelles 2012-2014
- Amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel : contribution des membres du personnel à un régime de prestations définies »
- Amendements à la norme IFRS 11 : acquisition d'intérêts dans les opérations conjointes
- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 : clarification sur les modes d'amortissement
- Amendements aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : clarifications pour les sociétés d'investissements
- Amendement à la norme IAS 1 : premier volet de la « disclosure initiative »

Les amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été publiée le 24 juillet 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 novembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et viendra en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers ». Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture). Le Groupe a réalisé un diagnostic des problématiques et impacts potentiels que la Phase 1 « Classification et évaluation » et la Phase 2 « Dépréciation » de cette nouvelle norme pourraient avoir sur les actifs dédiés aux opérations de fin de cycle. En effet, selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers seront classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres ou en juste valeur par le résultat. L'application de ces deux critères pourrait conduire à un classement et une évaluation différents des actifs dédiés aux opérations de fin de cycle par rapport à IAS 39. Par ailleurs, la Phase 2 de la norme « Dépréciation » introduit un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Ce modèle imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan. Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale. Le Groupe analyse les impacts potentiels que l'application de ce modèle amènerait sur son portefeuille d'actifs dédiés. A ce stade de l'analyse, les principaux impacts attendus sont un accroissement de la volatilité au compte de résultat, sauf à ce que le Groupe modifie les modalités de gestion de ses fonds dédiés. Toutefois, la priorité du Groupe restera l'optimisation du rendement des actifs des fonds dédiés, indépendamment de la volatilité que leur comptabilisation entrainera dans les comptes.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » a été publiée le 28 mai 2014 et adoptée par l'Union Européenne le 22 septembre 2016. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus, notamment les normes IAS 18 « Produits des

activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». Cette norme repose sur des principes détaillés selon un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés. Le Groupe a consenti un effort important de formation de ses équipes financières et opérationnelles afin de sensibiliser ces populations aux modifications que la nouvelle norme pourrait amener. L'analyse des différentes typologies de contrats et l'identification des problématiques que la norme amènerait sont en cours.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne

- IFRS 16 « Contrats de location »
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » - Clarifications
- Amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » : comptabilisation d'impôts différés actifs au titre des moins-values latentes sur instruments de dettes évalués à la juste valeur
- Amendement à la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » : réconciliation de la dette nette entre l'ouverture et la clôture
- Amendement à la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance »
- Amendement à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » : clarification sur l'évaluation et en cas de modification d'un plan « cash-settled » en « equity-settled »

1.3.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

1.3.1.1. Activités destinées à être cédées ; activités abandonnées et cédées

Les activités destinées à être cédées, les activités abandonnées et cédées sont présentées dans les états financiers conformément à la norme IFRS 5. Les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession devant conduire à une perte de contrôle et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est jugée hautement probable dans un délai de douze mois (pouvant être étendu en cas de circonstances particulières) suivant la clôture de l'exercice.

Les activités abandonnées correspondent à des branches d'activité dont l'exploitation a été arrêtée à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation

- Avant de procéder au classement en « activités destinées à être cédées », l'ensemble des actifs et passifs concernés a été évalué conformément aux principes comptables historiquement appliqués par AREVA et décrits en note 1.3
- A compter de leur date de classement en « activités destinées à être cédées » :
 - Les actifs non courants tels que les goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et participations dans des coentreprises et entreprises associées suivent les règles spécifiques imposées par la norme IFRS5. En particulier :
 - Les actifs amortissables cessent d'être amortis
 - Les participations dans des coentreprises et entreprises associées cessent d'être mises en équivalence
 - Les autres actifs ainsi que les passifs continuent à être évalués selon les principes décrits en note 1.3

La valeur comptable du groupe d'actifs destiné à être cédé et des passifs associés ainsi déterminée est comparée à sa juste valeur minorée des coûts de cession ce qui donne lieu, si nécessaire, à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Présentation

- les actifs et les passifs des activités destinées à être cédées sont présentés pour leur montant total dans des rubriques spécifiques du bilan ; les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif présenté n'est pas retraité.
- le résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées et des activités abandonnées et cédées est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur arrêt ou de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite ; le compte de résultat de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique. Cette rubrique inclut également l'effet sur le compte de résultat des ajustements de prix postérieurs à la cession et des garanties accordées à l'acquéreur. L'élimination des produits et des charges de ces activités envers les autres entités du Groupe vise à présenter le chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises externes au Groupe, et reflète la façon dont les transactions seront poursuivies.
- les flux de trésorerie nets des activités destinées à être cédées et des activités abandonnées et cédées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur arrêt ou de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite ; le tableau des flux de trésorerie de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique. Cette rubrique inclut également l'effet sur le tableau des flux de trésorerie des ajustements de prix postérieurs à la cession et des garanties accordées à l'acquéreur. Les flux de ces activités envers les autres entités du groupe continuent d'être éliminés en consolidation.

Informations en annexe

IFRS 5 contient des dispositions spécifiques concernant les actifs qui sont évalués selon les méthodes d'évaluation qui lui sont propres.

- Pour les actifs non courants (y compris ceux appartenant à un groupe d'actifs destinés à être cédés) qui sont dans le champ d'IFRS 5, les autres normes ne s'appliquent pas, sauf si elles contiennent des dispositions qui concernent spécifiquement ces actifs.
- Pour les autres actifs et passifs compris dans un groupe d'actifs destinés à être cédés, les autres normes s'appliquent.

1.3.1.2 Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers sont répartis entre passifs courants et non courants en fonction de leur échéance résiduelle à la date de clôture.

Afin de faciliter la lecture du bilan, New AREVA Holding présente l'ensemble des rubriques relatives à ses opérations de fin de cycle telles que définies en note 13 sur des lignes spécifiques en actifs et passifs non courants pour la totalité de leur montant : ainsi, les provisions pour opérations de fin de cycle sont présentées en passifs non courants ; les actifs de fin de cycle correspondant à la part des tiers dans le financement des opérations sont présentés en actifs non courants. Les actifs financiers dédiés à la couverture de ces opérations sont isolés dans une rubrique de l'actif non courant qui regroupe l'ensemble du portefeuille d'actions et les parts de Fonds communs de Placement actions et obligations dédiés ainsi que les liquidités temporaires du fonds.

De même, les provisions au titre des avantages du personnel sont présentées en passifs non courants pour leur montant global.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés en « non courant ».

1.3.1.3. Présentation du compte de résultat

En l'absence de précisions détaillées de la norme IAS 1, le compte de résultat est présenté conformément à la recommandation 2013-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

- Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par fonction. Les charges opérationnelles sont décomposées entre les catégories suivantes :
 - le coût des produits et services vendus,
 - les frais de Recherche et Développement,
 - les frais commerciaux,
 - les frais généraux et administratifs,
 - les autres produits opérationnels, qui comprennent notamment :
 - les plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - les profits résultant de la déconsolidation de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5, car elles sont alors présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat),
 - les reprises de pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels,
 - les autres charges opérationnelles, qui comprennent notamment les éléments suivants :
 - le coût des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés âgés,
 - les pertes de valeur des goodwill ;
 - les pertes de valeur et les moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
 - les pertes résultant de déconsolidations de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5) ;

New AREVA Holding présente les produits résultant du dispositif de Crédit d'Impôt Recherche applicable en France en réduction des frais de recherche et développement, et présente les produits résultant de l'application du dispositif de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi en réduction des charges de personnel dans chacune des catégories de charges par fonction.

- Comme indiqué dans la note 1.3.2, New AREVA Holding présente la quote-part de résultat net des coentreprises et des entreprises associées dont l'activité se situe dans le prolongement des activités du Groupe dans une rubrique du compte de résultat située immédiatement au-dessous du résultat opérationnel, et présente un nouveau solde intermédiaire intitulé : « Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées ».
- Le résultat financier se décompose entre :
 - le coût de l'endettement brut,
 - les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie,
 - les autres charges financières, qui comprennent notamment :
 - les dépréciations durables et les moins-values de cession des titres disponibles à la vente ;
 - les variations de valeur négatives des titres détenus à des fins de transaction ;
 - la désactualisation des provisions pour opérations de fin de cycle et pour avantages du personnel.
 - les autres produits financiers, qui comprennent notamment :
 - les dividendes reçus et autres produits d'actifs financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
 - les plus-values de cession des titres disponibles à la vente,
 - les variations de valeur positives des titres détenus à des fins de transaction ;
 - la désactualisation des actifs de fin de cycle – part des tiers ;
 - le rendement des actifs des régimes de retraite et autres avantages du personnel.

1.3.1.4. Présentation de l'état du résultat global

L'état du résultat global explique le passage du résultat net au résultat global sur un état séparé du compte de résultat, conformément à l'option retenue par New AREVA Holding pour l'application de la norme IAS 1 révisée.

Il présente de façon distincte les « Autres éléments du résultat global » recyclables et non recyclables au compte de résultat.

- Les éléments recyclables au compte de résultat comprennent :
 - les écarts de conversion des sociétés intégrées ;
 - les variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
 - les variations de valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie.
- Les éléments non recyclables au compte de résultat comprennent les écarts actuariels nés postérieurement au 1^{er} janvier 2011, date d'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée (cf. note 1.3.15).

Ces éléments sont présentés avant effets d'impôts, les effets d'impôts s'y rapportant étant présentés de façon globale sur une ligne distincte dans chacune des deux catégories « éléments recyclables » et « éléments non recyclables ».

Les quotes-parts des autres éléments du résultat global relatives aux activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur des lignes distinctes de cet état, en séparant les éléments recyclables et non recyclables au compte de résultat, qui sont indiqués pour leur montant global net des effets d'impôts.

La quote-part des autres éléments du résultat global relative aux entreprises associées est présentée sur une ligne distincte pour son montant global net d'impôt, sans séparer les éléments recyclables et non recyclables en raison de leur caractère non significatif.

1.3.1.5. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la norme IAS 7. New AREVA Holding a adopté la présentation suivant la « méthode indirecte » en partant du résultat net consolidé.

Les impôts payés, les intérêts payés et reçus ainsi que les dividendes reçus sont présentés parmi les flux de trésorerie d'exploitation, à l'exception des dividendes reçus des sociétés associées consolidées par mise en équivalence, qui sont inclus dans les flux de trésorerie d'investissement.

La capacité d'autofinancement est présentée avant impôt, dividendes et intérêts.

1.3.2 METHODES DE CONSOLIDATION ET MISE EN EQUIVALENCE

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 de New AREVA Holding et des filiales dont elle détient le contrôle conformément aux critères définis par la norme IFRS 10, qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les coentreprises (sociétés sur lesquelles New AREVA Holding exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres investisseurs, et ne répondant pas à la définition d'une activité conjointe) et les entreprises associées (sociétés dans lesquelles New AREVA Holding exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière) sont mises en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à inscrire :

- à l'actif du bilan consolidé, la quote-part de capitaux propres de ces sociétés correspondant au pourcentage d'intérêt détenu par New AREVA Holding, éventuellement augmentée du goodwill généré lors de l'acquisition de la participation ;
- au compte de résultat consolidé, la quote-part du résultat net de ces sociétés correspondant au pourcentage d'intérêt détenu par New AREVA Holding, éventuellement minorée de la perte de valeur du goodwill.

Conformément à la norme IAS 28, New AREVA Holding cesse de comptabiliser sa quote-part de capitaux propres et de résultat dans les coentreprises et entreprises associées dont les capitaux propres sont devenus négatifs, sauf si New AREVA Holding a une obligation explicite ou implicite d'assurer la continuité de leur exploitation.

Les coentreprises et entreprises associées cessent d'être mises en équivalence lorsqu'elles sont classées dans la catégorie « actifs non courants détenus en vue de la vente » (cf. Paragraphe 1.3.1.1 ci-dessus). Elles sont alors évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, correspondant à leur valeur nette probable de réalisation.

Les transactions internes sont éliminées.

1.3.3. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du groupe New AREVA Holding est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du Groupe est généralement leur monnaie locale ; cependant, lorsque la majorité des opérations d'une société est effectuée dans une autre monnaie, cette dernière est retenue comme monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, puis convertis en euros pour les besoins de la consolidation des états financiers selon les règles suivantes :

- les postes du bilan (y compris le goodwill) sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels ;
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres de ces sociétés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion ». Lors de la cession ou de l'abandon d'une société étrangère, les réserves de conversion s'y rapportant et comptabilisées postérieurement au 1^{er} janvier 2004 (date de première application des normes IFRS) sont recyclées en résultat.

1.3.4. INFORMATION SECTORIELLE

New AREVA Holding présente son information sectorielle par Business Group opérationnel, ce qui correspond au niveau auquel la performance est examinée au sein des organes de direction du Groupe, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 8. Les trois secteurs opérationnels présentés sont : Mines, Amont, Aval.

Les informations communiquées par secteur d'activité se rapportent uniquement aux éléments opérationnels du compte de résultat et du bilan (chiffre d'affaires, excédent brut d'exploitation, goodwill, actifs corporels et incorporels non courants, autres actifs opérationnels). En effet, New AREVA Holding a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité ; les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs opérationnels.

En outre, New AREVA Holding publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé de New AREVA Holding est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes : France, Europe hors France, Amérique (Nord et Sud), Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient.

1.3.5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – GOODWILL

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition », selon les dispositions de la norme IFRS 3 pour les opérations de regroupement postérieures au 1er janvier 2004 et antérieures au 31 décembre 2009, et de la norme IFRS 3 révisée pour les opérations postérieures au 1er janvier 2010. Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1 pour la première application des normes IFRS, les opérations de regroupement antérieures au 31 décembre 2003 n'ont pas été retraitées.

Selon la méthode requise par cette norme, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des secteurs d'activité de l'entité acquise destinés à être cédés conformément à la définition de la norme IFRS 5, qui sont valorisés au plus bas de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés. La date d'acquisition à partir de laquelle New AREVA Holding consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus

dans les passifs acquis ; les coûts engagés postérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise résultant d'une obligation actuelle à la date d'acquisition sont reconnus comme des passifs identifiables et sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date.

New AREVA Holding n'a pas appliqué la méthode du « goodwill total » autorisée par la norme IFRS 3 révisée pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010, et continue d'appliquer la méthode du « goodwill partiel ». Conformément à cette méthode,

- le goodwill constaté à l'actif du bilan correspond à la différence entre le prix d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires sont initialement évalués à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les actionnaires minoritaires.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de cette date ; il en est de même pour l'évaluation du prix d'acquisition lorsqu'il existe des clauses de prix conditionnelles. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut plus être modifié.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, et des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats de ces tests. Des pertes significatives de parts de marché, le retrait d'autorisations administratives d'exercer une activité ou la réalisation de résultats financiers fortement déficitaires constituent des exemples d'indices de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. (La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la note 1.3.9).

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est égale à la plus élevée de (1) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés, et (2) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une activité, le montant du goodwill qui lui est affecté est inclus dans la valeur comptable nette de l'activité cédée et est donc pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

En cas de cession d'un actif ou d'un groupe d'actifs constituant une partie d'une UGT à laquelle un goodwill est affecté, une quote-part de ce goodwill est rattachée sur une base rationnelle à l'actif ou au groupe d'actifs cédé ; le montant correspondant est pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

1.3.6. COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires.

Il comprend :

- le chiffre d'affaires sur les contrats de construction et certaines prestations de services, comptabilisé suivant la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11 (cf. note 1.3.7 ci-après) ;
- le chiffre d'affaires sur les autres ventes de biens et services, comptabilisé lors du transfert de l'essentiel des risques et avantages au client conformément à la norme IAS 18.

Le chiffre d'affaires relatif aux opérations dans lesquelles le Groupe agit uniquement comme intermédiaire sans encourir les risques et avantages relatifs aux biens concernés est constitué de la marge de l'unité. Il en est de même pour les opérations de négoce de matières (il s'agit principalement de l'activité de trading d'uranium).

Aucun produit n'est reconnu sur les opérations d'échange de matières ou de produits lorsque les matières ou produits échangés sont de nature et de valeur similaires.

1.3.7. CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABILISE SUIVANT LA METHODE DE L'AVANCEMENT

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, le Groupe applique la méthode de l'avancement par les coûts ou la méthode de l'avancement aux jalons.

- Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.
- Selon la méthode de l'avancement aux jalons, un pourcentage prédéterminé sur la base de la répartition des coûts prévisionnels initiaux du contrat est attribué à chaque stade d'avancement du contrat ; le chiffre d'affaires et les coûts reconnus à la clôture de l'exercice sont égaux au pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel et des coûts prévisionnels du contrat correspondant au stade d'avancement atteint à cette date.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

New AREVA Holding avait retenu l'option auparavant autorisée par la norme IAS 11 de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1er janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

1.3.8. ÉVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

1.3.8.1. Évaluation initiale

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

New AREVA Holding n'a pas retenu l'option autorisée par la norme IFRS 1 d'évaluer certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur lors de la première application des normes IFRS au 1er janvier 2004.

1.3.8.2. Incorporation des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1^{er} janvier 2009 ;
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

1.3.8.3. Actifs incorporels

Dépenses de Recherche et Développement

Les dépenses de recherche engagées par New AREVA Holding pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de Recherche et Développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus » lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants, conformément à la norme IAS 38 :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

Études et travaux d'exploration minière

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de Recherche et Développement » ;
- les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Suite au retrait de l'interprétation IFRIC 3 par l'IASB et dans l'attente d'une position des organismes normalisateurs sur la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, New AREVA Holding ne comptabilise aucun actif ni aucune provision aussi longtemps que ses émissions restent inférieures aux quotas qui lui ont été attribués.

New AREVA Holding n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. Les seules opérations effectuées sont des cessions de droits correspondant à l'excédent des quotas attribués aux unités du Groupe sur leurs émissions réelles de gaz carbonique ; le produit de ces cessions est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits opérationnels ».

Autres actifs incorporels

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production), à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1.3.9).

1.3.8.4. Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe New AREVA Holding évaluée à la date de leur mise en service, intitulée « Actif de démantèlement – part propre » (cf. note 1.3.17). Conformément à l'interprétation IFRIC 1, les variations des provisions pour opérations de fin de cycle provenant de changements d'estimations ou d'hypothèses de calcul et se rapportant à des installations nucléaires en exploitation ont pour contrepartie une variation de même montant des actifs auxquels ces provisions se rapportent.

Les actifs corporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens (amortissement linéaire ou en fonction des unités de production) ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée d'exploitation du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les installations nucléaires sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

Les variations de la valeur d'actif de ces installations comptabilisées en contrepartie des variations de valeur des provisions pour opérations de fin de cycle correspondantes comme expliqué plus haut sont amorties de façon prospective sur leur durée d'utilisation résiduelle.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à New AREVA Holding sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels, et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

1.3.9. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS ET DES GOODWILL

Goodwill et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwill et actifs incorporels appartiennent.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée :

- de sa juste valeur diminuée des frais de cession, ce qui correspond à sa valeur nette de réalisation, évaluée sur la base de données observables lorsqu'il en existe (transactions récentes, offres reçues de repreneurs potentiels, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes au groupe New AREVA Holding,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, augmentée de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Cependant, certaines UGT ont une durée de vie définie (par les ressources en minerai dans les Mines, ou par la durée des autorisations d'exploitation dans les activités nucléaires) ; les flux de trésorerie pris en compte pour évaluer leur valeur d'utilité ne sont pas actualisés à l'infini mais dans la limite de leur durée attendue d'exploitation. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux

d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

Autres actifs corporels et incorporels

Des tests de perte de valeur sont effectués lorsqu'il existe un indice de dépréciation pour une immobilisation corporelle ou une immobilisation incorporelle à durée de vie définie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

1.3.10. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de Recherche et Développement à la charge de New AREVA Holding ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de Recherche et Développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours, de même que l'amortissement des dépenses de développement immobilisées.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat sera signé ; dans le cas inverse, les coûts d'offre sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Charges commerciales et de marketing » et « Charges administratives ».

1.3.11. CREANCES CLIENTS

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées suivant la méthode du « coût amorti ».

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

1.3.12. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.3.21)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

1.3.12.1. Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que New AREVA Holding a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées suivant la méthode du coût amorti.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « Titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de

l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers », à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.

- New AREVA Holding ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société ne les contrôle pas suivant les critères de la norme IFRS 10 :
 - New AREVA Holding n'intervient pas dans la gestion des FCP dédiés qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du Groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers ;
 - New AREVA Holding ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
 - New AREVA Holding ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
 - Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par New AREVA Holding ;
 - Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour New AREVA Holding ;
 - New AREVA Holding ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
 - Les conventions de gestion restreignent la possibilité de résiliation par New AREVA Holding à des cas spécifiques (faute, fraude, ...). New AREVA Holding n'a donc pas la possibilité de changer la société de gestion du fonds à tout moment.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part de New AREVA Holding dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, des lignes d'obligations détenues de façon directe ainsi que certains FCP dédiés composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.3.12.2. Autres titres disponibles à la vente

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par New AREVA Holding dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des coentreprises et des entreprises associées consolidées par mise en équivalence, et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- variations de valeur enregistrées en « Autres éléments du résultat global », à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que New AREVA Holding n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

1.3.12.3. Dépréciations durables des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle et des autres titres disponibles à la vente

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence

entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

New AREVA Holding détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;
- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

New AREVA Holding a ainsi fixé des seuils au-delà desquels il considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

	Critère significatif	Critère prolongé
Titres dédiés aux opérations de fin de cycle		
• FCP monétaires	5 %	1 an
• FCP obligataires et obligations détenues en direct	25 %	2 ans
• FCP actions	50 %	3 ans
• Actions détenues en direct	50 %	3 ans
Autres titres disponibles à la vente		
• Actions détenues en direct	50 %	2 ans

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse est irréversible ; New AREVA Holding exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

Ces seuils sont susceptibles d'être réestimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en « Autres éléments du résultat global ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

1.3.12.4. Prêts, avances et dépôts

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements.

Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

1.3.12.5. Titres détenus à des fins de transaction

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

1.3.12.6. Options de vente ou d'achat de titres

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

1.3.12.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPVCM monétaires en euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

1.3.13. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

1.3.14. ACTIFS DES ACTIVITES DES DESTINEES A ETRE CEDEES

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les actifs des activités destinées à être cédées (cf. note 1.3.1.1) sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable avant leur reclassement et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ; ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan, et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

1.3.15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique pour chaque zone géographique et monétaire, déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux de New AREVA Holding.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Primes et réserves consolidées » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple, les médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier ; le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, Recherche et Développement, charges commerciales et marketing, charges administratives.

1.3.16. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

1.3.17. PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les provisions pour opérations de fin de cycle sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation déterminés à partir des paramètres économiques des pays dans lesquels sont situées les installations concernées.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle correspondant au financement attendu de tiers est comptabilisée dans un compte d'actifs non courants intitulé : « Actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du groupe New AREVA Holding, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.3.8.4), sous l'intitulé « Actif de démantèlement – part propre ».

Les provisions pour reprise et conditionnement des déchets sont comptabilisées au compte de résultat opérationnel.

Traitement des charges et produits de désactualisation

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation. L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier.

Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

Traitement de l'amortissement

L'actif de démantèlement - part propre est amorti sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût des produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est fixé :

- en application de la norme IAS 37, soit sur la base des conditions de marché à la date de clôture ainsi que des caractéristiques propres au passif ;
- et de manière à respecter le plafonnement réglementaire défini par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 23 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007.

Le taux résulte ainsi de la mise en œuvre de la démarche suivante :

- une estimation est réalisée par référence à la moyenne mobile sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ; ce afin de permettre la conformité du taux retenu avec le plafond réglementaire ;
- une courbe des taux est construite, sur la base de la courbe des taux d'état français (taux OAT) à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides à l'aide d'un taux d'équilibre long terme, à laquelle est ajoutée un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ainsi qu'une prime d'illiquidité.

Sur la base des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe des taux ainsi construite.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnement réglementaires.

Pour les installations situées en France, New AREVA Holding a retenu au 31 décembre 2016 une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,65% et un taux d'actualisation de 4,1%, en baisse par rapport au taux de 4,5% de 2015.

Traitement des changements d'hypothèses

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- si l'installation est en exploitation, les actifs de démantèlement/part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ; l'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements

de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

1.3.18. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières comprennent :

- les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe ;
- les dettes liées à des locations financières ;
- les autres dettes portant intérêt.

1.3.18.1. Les dettes liées à des locations financières

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

1.3.18.2. Autres dettes portant intérêt

Cette rubrique inclut :

- les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse (cf. note 1.3.19) ;
- les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les emprunts obligataires émis par AREVA ;
- les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe/taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

1.3.19. AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

Les avances et acomptes reçus des clients sont classés en trois catégories :

- les avances portant intérêt, qui sont présentés en dettes financières (cf. note 1.3.18.2) ;
- les avances et acomptes finançant les immobilisations : cette rubrique enregistre les montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit ;
- les avances et acomptes reçus sur commandes : cette rubrique enregistre les avances et acomptes reçus de clients et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes ; leur remboursement est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés.

Seuls les acomptes et avances effectivement perçus sont comptabilisés.

1.3.20. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

1.3.21. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

1.3.21.1. Risques couverts et instruments financiers

Le groupe New AREVA Holding utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, swaps d'inflation, options de change et options sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

1.3.21.2. Comptabilisation des instruments dérivés

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

Couverture de juste valeur

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et leurs variations de valeur sont enregistrées simultanément en compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières.

Les éléments couverts de nature hautement probable ne sont pas valorisés au bilan. Seuls les instruments dérivés de couverture sont réévalués lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace des variations de valeur est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » et présentée au bilan pour son montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

Couverture d'investissements nets à l'étranger

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en réserves de conversion sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

1.3.21.3. Présentation des instruments dérivés comptabilisés au bilan et au compte de résultat

Présentation au bilan

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

Présentation au compte de résultat

La réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels », à l'exception de la part correspondant au report/déport, qui est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

1.3.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement de ces différences temporelles. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat du plan d'actions stratégique du Groupe.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » : variations de valeur des titres disponibles à la vente et des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, écarts de change sur emprunts qualifiés de couverture d'investissements nets en monnaies étrangères, écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses de calcul des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Les impôts différés se rapportant à ces éléments sont également enregistrés en « Autres éléments du résultat global ».

New AREVA Holding a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6 % (taxe pour frais de CCI incluse) depuis l'année 2010 comme un impôt sur le résultat. New AREVA Holding considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés au taux de 1,6 % sur les différences temporelles constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée. Au 1^{er} janvier 2010, la base des différences temporelles retenues était constituée par la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels amortissables inscrits au bilan. À compter de l'exercice 2010, aucun impôt différé passif n'est constaté sur les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors d'un regroupement d'entreprises en application de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif ;

- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS

La partie recouvrable des actifs d'impôt différés du groupe New AREVA Holding correspond à celle pour laquelle la probabilité de recouvrement est supérieure à 50%. En pratique, pour établir cette probabilité, le groupe procède à une analyse en trois étapes : (a) démonstration du caractère non récurrent des déficits, (b) analyse des perspectives de résultats futurs et (c) analyse des opportunités liées à la gestion fiscale.

S'agissant des perspectives de résultats futurs, la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs sur lesquels imputer les pertes reportables est appréciée au regard des prévisions issues du processus budgétaire validé par le management. Ces perspectives de résultat sont établies pour chaque entité et/ou périmètre intégré sur un horizon de 10 ans à partir du budget initial et des prévisions de résultat pour les 3 premières années, et, au-delà, en utilisant une année normative élaborée à partir de cette troisième année. L'horizon de 10 ans retenu est cohérent avec le volume du carnet de commande, la durée d'exploitation des actifs et l'existence de certains contrats cadres.

Note 2 – PERIMETRE

Le périmètre des comptes consolidés historiques inclut, les sociétés détenues directement ou indirectement par des entités du périmètre New AREVA Holding au 31 décembre 2016, y compris celles portant les activités américaines qui ont fait l'objet d'une réorganisation préalable afin de détenir directement, à la date de l'Apport, l'ensemble des titres de participation de la société Areva Enrichment Services LLC (renommée AREVA Nuclear Materials).

Par conséquent, le périmètre n'intègre pas les opérations de restructuration non réalisées au 31 décembre 2016. Les activités d'ingénierie de l'amont et de l'aval du cycle, portées par l'entité Areva Projet, ont été exclues du périmètre car acquises le 1^{er} janvier 2017 par New AREVA Holding.

2.1. Sociétés consolidées (France / étranger)

(nombre de sociétés)	2016		2015	
Méthode de consolidation	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Intégration globale	27	49	29	52
Mise en équivalence	1	6	1	6
Sous-Total	28	55	30	58
Total	83		88	

2.2. Opérations réalisées en 2016

Cession de CANBERRA France et ses filiales

Le 1er juillet 2016, New AREVA Holding a cédé Canberra, filiale d'AREVA NC spécialisée dans les instruments de détection et de mesure de radioactivité, au groupe industriel Mirion Technologies, Inc.

Rachat de participations dans la Société d'Enrichissement du Tricastin Holding

Fin 2016, New AREVA Holding a racheté une partie des participations minoritaires de SET Holding, à hauteur de 7% du capital, auprès de certains actionnaires minoritaires.

Rachat de participations dans EURODIF

Fin 2016, New AREVA Holding a racheté une partie des participations dans le capital d'EURODIF à certains actionnaires minoritaires.

Les opérations en cours fin 2016 et devant se finaliser en 2017 sont décrites dans la note 9.

2.3. Opérations réalisées en 2015

Il n'y a pas eu de mouvement de périmètre significatif sur l'exercice 2015.

2.4. Sociétés consolidées et Mises en équivalence

Unité (nom) ou entités de rattachement Raison sociale, forme	Pays	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
		Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
HOLDING & Corporate					
NEW AREVA HOLDING	France	IG	100	IG	100
AREVA NC SA	France	IG	100	IG	100
AREVA BS	France	IG	100	IG	100
AREVA UNIVERSITY	France			IG	100
BU Chimie et Enrichissement					
EURODIF SA	France	IG	100	IG	100
EURODIF PRODUCTION	France	IG	100	IG	100
SOCATRI	France	IG	70,76	IG	59,65
SOFIDIF	France	IG	60	IG	60
SET HOLDING	France	IG	95	IG	88
SET	France	IG	95	IG	88
ETC	Grande-Bretagne	EQ	50	EQ	50
AREVA Nuclear Materials, LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
BU Mines					
AREVA Resources Southern Africa	Iles Vierges	IG	100	IG	100
AREVA Resources Canada	Canada	IG	100	IG	100
KATCO	Kazakhstan	IG	51	IG	51
AREVA Mines	France	IG	100	IG	100
SOMAIR	Niger	IG	63,40	IG	63,40
CFMM	France	IG	100	IG	100
SMJ	France	IG	100	IG	100
CFM	France	IG	100	IG	100
UG USA Inc	Etats-Unis	IG	100	IG	100
Areva Holdings Australia Pty Ltd	Australie	IG	100	IG	100
Société d'exploitation d'IMOURAREN	Niger	IG	57,66	IG	57,66
AREVA EST CANADA LTEE	Canada	IG	100	IG	100
Urangesellschaft Canada Limited	Canada	IG	100	IG	100
URAMIN Centrafrique	Rép. Centre Afrique	IG	100	IG	100
URAMIN Namibia (Pty) Ltd	Namibie	IG	100	IG	100
URANOR Inc	Canada	IG	100	IG	100
AREVA Québec	Canada	IG	100	IG	100
AREVA NC EXPANSION	France	IG	86,51	IG	86,51
JORDAN AREVA RESSOURCES	Jordanie	IG	50	IG	50
Erongo Desalination Company (PTY) LTD	Namibie	IG	100	IG	100
AREVEXPLO RCA SA	Rép. Centre Afrique	IG	70	IG	70
AREVA GABON	Gabon	IG	100	IG	100
AREVA PROCESSING NAMIBIA	Namibie	IG	100	IG	100
AFMECO MINING & EXPLORATION PTY LTD	Australie	IG	100	IG	100
UG Asia Limited	Chine	IG	100	IG	100
COMINAK	Niger	EQ	34	EQ	34
COMUF	Gabon	IG	68,42	IG	68,42
Urangesellschaft - Frankfurt	Allemagne	IG	100	IG	100
AREVA MONGOL	Mongolie	IG	66	IG	66
COGGOBI	Mongolie	IG	66	IG	66
AREVA Mines LLC	Mongolie	IG	66	IG	66

BU Logistique					
MAINCO	France	IG	100	IG	100
LEMARECHAL	France	IG	100	IG	100
TN International	France	IG	100	IG	100
Columbiana High Tech	Etats-Unis	IG	100	IG	100
TN Americas LLC	Etats-Unis	IG	100		
BU Projets internationaux					
ANADEC	Japon			EQ	50
AREVA MACE ATKINS	Grande-Bretagne	EQ	33	EQ	33
AREVA RMC UK Ltd	Grande-Bretagne			IG	100
AREVA NC Japan Projects	Japon			IG	100
BU Recyclage					
AREVA TEMIS	France	IG	100	IG	100
AREVA NC JAPAN Projects	Japon	IG	100		
ANADEC	Japon	EQ	50		
AREVA RMC UK Ltd	Grande - Bretagne	IG	100		
BU Démantèlement & Services					
STMI	France	IG	73,86	IG	73,86
POLINORDSUD	France	IG	73,86	IG	73,86
MSIS	France	IG	73,86	IG	73,86
AMALIS	France	IG	73,86	IG	73,86
CNS	France	IG	51	IG	51
TRIHOM	France	IG	48,75		
SICN	France	IG	100	IG	100
BU AREVA MED					
AREVA MED SAS	France	IG	100	IG	100
AREVA MED LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
BU Mesures Nucléaires					
CANBERRA France SAS	France			IG	100
CANBERRA Benelux	Belgique			IG	100
CANBERRA GmbH	Allemagne			IG	100
CANBERRA Sweden AB	Suède			IG	100
Central Autres					
AREVA Insurance and Reinsurance	France	IG	100	IG	100
PIC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
AREVA Beijing Consulting CO Ltd	Chine	IG	100	IG	100
AREVA Beijing Technology	Chine	IG	100	IG	100
AREVA JAPAN	Japon	IG	100	IG	100
TRIHOM	France			IG	48,75
AREVA KOREA	Rép. de Corée	IG	100	IG	100
AREVA FEDERAL SERVICES LLC	Etats-Unis	IG	100	IG	100
AREVA India Private Ltd	Inde	IG	100	IG	100
AREVA UK Ltd	Grande-Bretagne	IG	100	IG	100

(IG : intégration globale / EQ : mise en équivalence / JO : activité conjointe)

Note 3 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement	1 179	1 371
Autres ventes de biens et de services :		
- Ventes de biens	1 708	1 757
- Ventes de services	1 515	1 529
Total	4 401	4 658

Les chiffres d'affaires des années 2016 et 2015 ne comprennent pas de ventes significatives provenant d'échanges de biens ou de services dont la contrepartie reçue ou à recevoir serait autre que des liquidités

Le Groupe ayant opté pour une présentation du résultat par destination, des informations complémentaires par nature sont données ci-dessous dans les notes 4 et 6 :

Note 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Charges de personnel	(1 328)	(1 395)
Effectifs inscrits à la clôture	18 341	19 179
Charges de location simple	(21)	(21)

Les charges de personnel incluent les salaires et les charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraites.

Note 5 – FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS ET AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Frais généraux et administratifs

En 2015 et 2016, les frais généraux et administratifs du Groupe ont été intégralement supportés par Areva SA conformément aux conventions de prestations de service en vigueur au sein d'AREVA. En conséquence, les frais généraux et administratifs du Groupe ne comprennent pas les coûts conservés au niveau d'AREVA SA. Ils seront supportés par New AREVA Holding dès la signature des nouvelles conventions de prestations de service entre New Areva Holding SA et ses filiales, à compter de la date de perte de contrôle de New AREVA Holding par Areva SA du fait de la réalisation de l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA.

Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(4)	(192)
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	(1)	-
Perte de valeurs des goodwill	-	-
Perte de valeurs sur autres actifs	(306)	(193)
Autres charges opérationnelles	(89)	(184)
Total autres charges opérationnelles	(399)	(569)

Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Résultat sur cessions d'actifs non financiers		4
Autres produits opérationnels	29	82
Total autres produits opérationnels	29	87

Les coûts de restructuration sont décrits dans la note 23.

Les pertes de valeurs sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites respectivement dans les notes 10, 11 et 12.

En 2015 et 2016, les autres charges opérationnelles comprennent notamment :

- une perte de change sur opérations commerciales pour 7 millions d'euros (contre 31 millions d'euros en 2015),
- des charges liées au report des travaux de mise en exploitation des sites miniers d'IMOUREN et de TREKKOPJE, ainsi qu'au développement d'infrastructures pour 29 millions en 2016 (contre 68 millions d'euros en 2015),
- une provision constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels pour 40 millions en 2015 (cf. note 23).

En 2015 et 2016, les autres produits opérationnels comprennent notamment un gain de change sur opérations commerciales pour 20 millions d'euros (contre 53 millions d'euros en 2015).

Note 6 – ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Résultat Opérationnel	405	(93)
Pertes de valeurs sur les goodwill	0	0
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	105	116
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	781	629
Dépréciations des éléments d'actif circulant nettes de reprises	32	127
Dotations aux provisions nettes de reprises (*)	(216)	252
Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat		
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	230	267
Excédent Brut d'Exploitation	1 338	1 297

(*) y compris les dotations et reprises de provisions sur avantages du personnel

Note 7 – RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Coût de l'endettement financier net	(219)	(166)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	9	4
Coût de l'endettement financier brut	(228)	(169)
Autres charges et produits financiers	(293)	(66)
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	(91)	115
Résultat sur cessions de titres dédiés	90	132
Dividendes reçus	216	145
Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture	23	24
Dépréciation des titres	(22)	(3)
Effet des changements de taux d'actualisation et des révisions d'échéanciers	(178)	9
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(220)	(193)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(202)	(181)
Résultat de change	-	16
Résultat sur cession et variation de valeur des titres de transaction	(1)	-
Résultat sur cession de titres d'entreprises associées	1	-
Dividendes reçus	2	1
Dépréciation d'actifs financiers	-	(20)
Intérêts sur avances contrats clients	(54)	(68)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(30)	(33)
Autres charges financières	(130)	(80)
Autres produits financiers	9	4
Résultat financier	(512)	(231)

Le coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2016 comprend la charge d'intérêts relative à l'emprunt obligataire comptabilisée à partir de la Restructuration Financière soit le 10 novembre 2016 pour un montant de 38 millions d'euros.

Les autres charges financières comprennent l'impact du changement de taux d'actualisation sur les provisions pour travaux restant à effectuer à hauteur de 68 millions d'euros (cf. note 13).

Note 8 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Impôts courants (France)	(201)	(157)
Impôts courants (autre pays)	(34)	(68)
Total impôts courants	(235)	(225)
Impôts différés	(97)	14
Total impôts	(332)	(210)

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Résultat net	(249)	(536)
Moins		
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(70)	1
Intérêts minoritaires	(110)	7
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(10)	(6)
Charge (produit) d'impôt	332	210
Résultat avant impôts	(107)	(325)
Profit (charge) d'impôt théorique	37	112
Incidence de la fiscalité de groupe		
Opérations imposées à taux réduit	(20)	(7)
Impôts différés non comptabilisés	(359)	(145)
Autres différences permanentes	10	(170)
Produit (charge) réel d'impôt	(332)	(210)

Détail des autres différences permanentes

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Effet des différences permanentes locales	(10)	37
Ecart entre le taux d'impôt français et les taux applicables à l'étranger	(9)	7
CVAE	(22)	(11)
Autres	51	(204)
Total autres différences permanentes	10	(170)

Taux d'imposition retenus pour la France

<i>(en %)</i>	2016	2015
Taux d'impôt	34,43%	34,43%

Taux effectif d'impôt du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Résultat opérationnel	405	(93)
Résultat financier	(512)	(231)
Autres résultats		
Total résultat soumis à l'impôt	(107)	(325)
Produit (charge) d'impôt	(332)	(210)
Taux effectif d'imposition	na	na

Actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Actifs d'impôts différés	178	201
Passifs d'impôts différés	113	100
Total actifs et passifs d'impôts différés	65	101

Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Effet fiscal des différences temporelles liées aux :		
Immobilisations	(101)	(124)
Actifs circulants	23	25
Provisions pour retraites	107	170
Provisions pour restructuration	2	0
Provisions réglementées	(129)	(124)
Provisions pour démantèlement	32	30
Effets des reports déficitaires et impôts latents	91	92
Autres différences temporelles	41	32
Total des Impôts différés actifs et passifs nets	65	101

Echéancier

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Actif d'impôts différés à recouvrer au-delà de 12 mois	(99)	69
Actif d'impôts différés à recouvrer dans les 12 mois	164	32

Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Au 1er janvier	101	115
Impôts comptabilisés au compte de résultat	(97)	14
Impôts comptabilisés en activités destinées à être cédées	2	(2)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	38	(31)
Variations de périmètre	15	(1)
Ecart de conversion	7	5
Au 31 décembre	65	101

Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Immobilisations et actifs financiers non courants	77	67
Actifs circulants	25	1
Avantages du personnel	(64)	(6)
Provisions pour restructurations	(1)	48
Provisions réglementées	(30)	(32)
Provisions pour opérations de fin de cycle	(6)	1
Reports déficitaires nets et impôts latents	213	22
Dépréciation des impôts différés	(359)	(145)
Autres différences temporelles	49	58
Total des produits et (charges) d'impôts différés	(97)	14

Détail des impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Changement de méthode		
Impacts IAS32-39	39	(13)
Ecarts actuariels sur provisions pour retraites et autres	(1)	(18)
Total des impôts différés directement comptabilisés en capitaux propres	38	(31)

Actifs d'impôts non comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Crédits d'impôts	-	-
Pertes fiscales	406	179
Autres différences temporelles	1 177	1 062
Total des impôts différés non reconnus	1 583	1 241

Note 9 – ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classés dans la catégorie « actifs et passifs des activités cédées ou destinées à être cédées » au 31 décembre 2016 et constituent chacune une branche d'activité distincte et principale.

Mesures Nucléaires

New AREVA holding a engagé courant juin 2015 le processus de cession de sa filiale Canberra France S.A.S, filiale spécialisée dans les instruments de détection et de mesure de radioactivité et a annoncé le 1er juillet 2016 la réalisation de la cession au groupe industriel MIRION Technologies Inc.

La plus-value de cession ainsi réalisée s'élève à 71 millions d'euros.

New NP

AREVA et EDF ont conclu, le 29 juillet 2015, un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet en vue de la finalisation des accords définitifs. AREVA, AREVA NP et EDF ont signé le 15 novembre 2016 un contrat de cession fixant les termes et conditions de la cession d'une participation conférant à EDF le contrôle exclusif d'une entité dénommée à ce stade « New NP », filiale à 100 % d'AREVA NP, qui regroupera les activités industrielles, de conception et de fourniture de réacteurs nucléaires et d'équipements, d'assemblages de combustible et de services à la base installée du Groupe.

Les activités du périmètre cible de New NP actuellement détenues juridiquement par New AREVA Holding à fin 2016 sont reclassées en activités destinées à être cédées en 2015 et 2016. Ces activités seront transférées à New NP préalablement à la cession à EDF prévue fin 2017. Il s'agit principalement d'AREVA Beijing Technology et de l'activité NP détenue par AREVA Federal Services LLC.

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Résultat net des activités cédées	(1)	-
Résultat de cession net d'impôts	71	-
Résultat net des activités destinées à être cédées	(1)	(1)
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	70	(1)

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées	63	-
Flux nets de trésorerie générés par les activités destinées à être cédées	(2)	31
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	61	31

Le compte de résultat contributif des activités cédées ou destinées à être cédées est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Mesures Nucléaires	New NP	2016
Chiffre d'affaires	21	20	41
Résultat opérationnel	70	(1)	70
Résultat financier	0	0	0
Impôts	0	0	0
Résultat net de la période	70	(1)	70

Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives.

Le tableau des flux de trésorerie contributif des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Mesures Nucléaires	New NP	2016
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(28)	(9)	(37)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	91	0	91
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	0	6	5
Autres variations	0	1	1
Variation de la trésorerie nette	63	(2)	61

Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives.

Le compte de résultat contributif des activités cédées ou destinées à être cédées est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Mesures Nucléaires	New NP	2015
Chiffre d'affaires	49	20	70
Résultat opérationnel	7	(5)	2
Résultat financier	(0)	(0)	(0)
Impôts	(2)	(0)	(2)
Résultat net de la période	5	(5)	(1)

Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives.

Le tableau des flux de trésorerie contributif des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Mesures Nucléaires	New NP	2015
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	34	(4)	30
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1)	(0)	(1)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(0)	0	(0)
Autres variations	0	2	2
Variation de la trésorerie nette	32	(2)	31

Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives.

Au 31 décembre 2016, le détail des postes composant les actifs et passifs destinés à être cédés est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Actifs non courants		14
Goodwill sur entreprises intégrées		9
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		3
Autres actifs financiers non courants		
Actifs d'impôts différés		2
Actifs courants	23	65
Stocks et en-cours		10
Clients et comptes rattachés	13	34
Autres créances opérationnelles	8	12
Impôts courants – actif		
Autres créances non opérationnelles		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	9
Autres actifs financiers courants		
Total actifs destinés à être cédés	23	79

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Passifs non courants		2
Avantages du personnel		2
Provisions non courantes		
Dettes financières non courantes		
Passifs d'impôts différés		
Passifs courants	15	73
Provisions courantes	1	2
Dettes financières courantes	1	
Avances et acomptes reçus	1	6
Fournisseurs et comptes rattachés	11	18
Autres dettes opérationnelles	2	43
Impôts courants – passif		
Autres dettes non opérationnelles		4
Total passifs destinés à être cédés	15	75

Note 10 – GOODWILL

<i>(en millions d'euros)</i>	31-déc-15	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Activités destinées à être cédées	Ecart de conversion et autres	31-déc-16
Mines	883					30	913
Amont (Chimie, Enrichissement)	161						161
Aval	228						228
Total	1 272	-	-	-	-	30	1 303

Tests de dépréciation des Goodwill

Comme indiqué dans les notes 1.2. « Estimations et jugements » et 1.3.9 « Pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le Groupe réalise des tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée de leur valeur nette de réalisation ou de leur valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du budget, des plans miniers et des hypothèses qu'ils comprennent.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 11 et 12) à leur valeur recouvrable.

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital pour chaque secteur d'activité ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

Au 31 décembre 2016	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année terminale
Mines	7,50%-12,00%	n/a	2070
Amont (Chimie, Enrichissement)	6,70%	n/a	2070
Aval	6,40%-6,70%	1,75%	2026

Au 31 décembre 2015	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Année terminale
Mines	9,50%	Na	2070
Amont (Chimie, Enrichissement)	6,50%	1,75%	2025
Aval	4,50%	1,75%	2025

Les taux de change utilisés pour préparer ces tests de dépréciation sont les taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Mines

La valeur recouvrable de l'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2077), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les cash-flows futurs prévisionnels par mine à des taux compris entre 7,50% et 12% (9,50% au 31 décembre 2015) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,05 au 31 décembre 2016 (1,09 au 31 décembre 2015).

Les cash-flows futurs ont été déterminés en utilisant la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par New AREVA Holding jusqu'à un horizon 2030, projetée jusqu'en 2077. La courbe prévisionnelle de prix est fondée notamment sur la vision de New AREVA Holding de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à cet horizon et à la politique d'achat des électriciens concernés). La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour en décembre 2016 pour tenir compte notamment de la baisse des volumes d'achats des électriciens chinois et de la fermeture anticipée de certains réacteurs américains.

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable, et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test reste sensible aux taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Mines d'uranium se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 174 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,10 au lieu de 1,05) : 371 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding sur toute la période des plans d'affaires : 501 millions d'euros

Ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Mines.

Sur ce point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

Amont et Aval

Les tests de perte de valeur pratiqués au 31 décembre 2016 sur les UGT portées par l'Amont (Chimie-Enrichissement) et l'Aval n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation de goodwill.

Pour l'Aval, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base ou d'un taux de croissance de l'année normative inférieur de 1 % à ceux indiqués ci-dessus n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill, sa valeur recouvrable restant supérieure à la valeur comptable nette des actifs.

Pour l'UGT Enrichissement, le test est très sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix à long terme des Unités de Travail de Séparation (UTS). La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Enrichissement se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 240 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,10 au lieu de 1,05) : 190 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par UTS par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding : 35 millions d'euros

Prises individuellement, ces dégradations n'entraîneraient cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Enrichissement.

Note 11 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Concessions & brevets	Logiciels	Immo Incorp en cours	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	1 825	47	1 271	407	354	299	190	4 394
Investissements	24	9	0	0	0	24	0	58
Cessions	(0)	-	-	(0)	(1)	-	(0)	(1)
Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	92	1	40	1	0	12	1	147
Variation de périmètre	-	-	-	-	0	-	-	0
Autres variations	18	-	-	0	3	(11)	(0)	11
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	1 960	58	1 310	408	357	324	192	4 608
Amortissements et provisions au 31 décembre 2015	(842)	(1)	(1 271)	(65)	(320)	(252)	(59)	(2 810)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(68)	(1)	(0)	(13)	(4)	(0)	(18)	(105)
Cessions	-	-	-	0	1	-	-	1
Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(45)	-	(40)	(1)	(0)	(8)	(1)	(94)
Variation de périmètre	-	-	-	(0)	(0)	-	-	(0)
Autres variations	(2)	-	-	-	-	-	2	1
Amortissements et provisions au 31 décembre 2016	(957)	(3)	(1 310)	(78)	(323)	(260)	(75)	(3 007)
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	983	46	0	342	34	48	131	1 584
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	1 003	55	0	330	33	64	117	1 601

(1) aucune perte de valeur n'a été constatée sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016

Les frais de recherches minières enregistrés en immobilisations incorporelles (cf. note 1.3.8.3) sont soumis aux tests de perte de valeur des UGT auxquelles ils sont rattachés.

Les investissements en immobilisations incorporelles de 2016 concernent principalement des frais de recherche minière au Canada et au Niger.

Note 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructi ons	Installatio ns matériels et outillages industriel s	Actifs de démantèle ment – part Groupe	Autres	En cours	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	152	1 779	19 344	1 297	1 448	1 909	25 928
Investissements	-	6	30	-	3	461	500
Cessions	(0)	(6)	(53)	-	(37)	(22)	(119)
Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	2	19	50	0	28	14	114
Variation de périmètre	-	-	3	-	-	-	3
Autres variations	2	84	332	230	24	(395)	276
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	156	1 882	19 705	1 527	1 465	1 966	26 702
Amortissements et provisions au 31 décembre 2015	(75)	(832)	(14 529)	(976)	(1 167)	(757)	(18 335)
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur ⁽¹⁾	(1)	(69)	(316)	(33)	(41)	(322)	(781)
Cessions	0	5	47	-	26	-	79
Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	(0)	(7)	(15)	(0)	(23)	(1)	(46)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	(4)	(36)	(282)	(11)	15	254	(64)
Amortissements et provisions au 31 décembre 2016	(80)	(939)	(15 094)	(1 019)	(1 190)	(826)	(19 148)
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	76	946	4 816	322	280	1 152	7 593
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	76	943	4 612	508	275	1 141	7 554

(1) 346 millions d'euros de perte de valeur ont été constatées sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2016

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les frais financiers capitalisés dans le prix de revient des immobilisations sont non significatifs.

ACTIFS MINIERS AU NIGER - IMOURAREN

L'actif minier Imouraren est détenu à 57,7% par le groupe et 42,3 % par les minoritaires (Etat du Niger, Sopamin, Korea Imouraren Uranium Investment « KIU »).

Le site est en « care and maintenance » depuis 2015. Le redémarrage du projet interviendra lorsque les conditions du marché de l'uranium le permettront. Les discussions avec l'Etat du Niger sont en cours pour convenir d'un nouveau calendrier et la signature d'un avenant à l'accord de partenariat stratégique du 26 mai 2014.

Une perte de valeur de 194 millions d'euros a été constatée sur certains actifs dédiés au projet (équipements et études) au 31 décembre 2015.

Compte tenu des conditions du marché de l'uranium, un test de perte de valeur a été réalisé. La perte de valeur totale enregistrée sur l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élève à 316 millions d'euros sur la base de la valeur d'utilité obtenue en actualisant les cash-flows futurs prévisionnels au taux de 12% (11,50% au 31 décembre 2015) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,05 au 31 décembre 2016 (1,09 au 31 décembre 2015).

Après prise en compte de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés du projet Imouraren s'élève à 348 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 692 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Le test reste sensible au taux d'actualisation, aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs miniers d'Imouraren et donc leur valeur comptable se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieur de 50 points de base : 54 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,10 au lieu de 1,05) : 78 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium sur toute la période des plans d'affaires : 87 millions d'euros

Les pertes de valeur se traduisent par des intérêts minoritaires débiteurs de 285 millions d'euros à fin décembre 2016.

ACTIFS MINIERES EN NAMIBIE - TREKKOPJE

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois les infrastructures minières développées et celles de l'usine de dessalement. En revanche, la valeur d'utilité de l'usine de dessalement a été testée de façon séparée de celle des infrastructures minières.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est justifiée par l'actualisation de son plan d'affaires à un taux de 8,50% (7,50% au 31 décembre 2015).

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de la mine a fait l'objet d'une perte de valeur à hauteur de 22 millions d'euros au 31 décembre 2015 et d'une perte de valeur complémentaire au 31 décembre 2016 pour 10 millions d'euros, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Après prise en compte de la perte de valeur sur les actifs miniers, la valeur comptable totale des actifs incorporels et corporels immobilisés de TREKKOPJE s'élève à 250 millions d'euros (contre 256 millions d'euros au 31 décembre 2015).

USINE COMURHEX II

Les tests de perte de valeur des immobilisations corporelles en cours de construction de l'usine de conversion de l'uranium COMURHEX II effectués au cours des années précédentes avaient conduit à déprécier la totalité des montants immobilisés au 31 décembre 2014, soit 811 millions d'euros (dont une dotation de 599 millions d'euros au cours de l'exercice 2014).

Une revue des conditions de marché et de l'évolution des équilibres offre-demande a conduit à ne plus prendre en compte d'extension de la capacité de production de l'usine de 15.000 tonnes à 21.000 tonnes. Les prix de vente et les quantités produites ont également été revus pour prendre en compte les dernières évolutions des prix de marché, les contrats en cours de négociation et les perspectives du marché de la conversion. D'autre part, le coût de construction à terminaison de la première phase de cette usine a été revu à la hausse à hauteur de 66 millions d'euros au cours de l'exercice 2015. Ce dernier n'a pas évolué au cours de l'exercice 2016.

Le test de perte de valeur montre que la valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 31 décembre 2016 en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (contre 6.50 % au 31 décembre 2015), d'un taux de change euro / US dollar de 1.05 correspondant au taux du 31 décembre 2016 et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par New AREVA Holding de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, permet de justifier leur valeur nette comptable, égale aux montants immobilisés en date du 31 décembre 2016, soit 183 millions d'euros.

Le résultat du test de perte de valeur reste sensible aux hypothèses utilisées, notamment au taux d'actualisation, au taux de change euro / US dollar, et aux prix de vente à long terme et aux quantités vendues.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- de taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base : 50 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,10 au lieu de 1,05) : 99 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un dollar par unité de conversion par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par New AREVA Holding : 62 millions d'euros

USINE GEORGES BESSE II

Compte tenu de la baisse des indicateurs de marché, le test de perte de valeur des immobilisations corporelles relatives à l'usine Georges Besse II a été réalisé en utilisant un taux d'actualisation de 6,70 % (contre 6.50 % au 31 décembre 2015), d'un taux de change euro / US dollar de 1.05 correspondant au taux du 31 décembre 2016 et des hypothèses de prix de vente des UTS résultant de l'analyse par New AREVA Holding de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Sur cette base, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016.

Une analyse de sensibilité sur les mêmes paramètres que l'UGT Enrichissement (cf. note 10) n'amènerait pas à constater de dépréciation.

Note 13 – OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan de New AREVA Holding ainsi que leur financement :

Actif (en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Passif (en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Actifs de fin de cycle quote-part New AREVA Holding ⁽¹⁾	508	322			
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 216	6 299	Provisions pour opérations de fin de cycle	7 341	6 920
• actifs de fin de cycle quote-part des tiers ⁽²⁾	127	178	• financées par les tiers ⁽²⁾	127	178
• actifs financiers de couverture ⁽³⁾	6 089	6 122	• financées par New AREVA Holding	7 214	6 742

(1) Montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par New AREVA Holding.
(2) Montant de la provision devant être financée par les tiers.
(3) Portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à New AREVA Holding.

ACTIFS DE FIN DE CYCLE

L'actif quote-part Groupe est classé au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 12)

(en millions d'euros)	Quote-part Groupe			Quote-part Tiers	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur nette			
Démantèlement	1 527	(1 019)	508	127	635	500

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2015	Augmentation	Diminution	Dotations et reprises aux amortissements. et provisions	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 31 décembre 2016
Quote-part Groupe	322	196	(11)	(23)	-	24	508
Quote-part tiers	178	0	(57)		4	2	127
TOTAL	500	196	(68)	(23)	4	26	635

Le Groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, reprise et conditionnement de déchets historiques, transport et stockage des déchets) dont il a la responsabilité financière ; cet actif quote-part Groupe est amorti sur le même rythme que les immobilisations sous-jacentes. Il constate aussi un actif quote-part tiers pour la part devant être financée par certains clients sur les opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond essentiellement au financement attendu du CEA pour le site de Pierrelatte. En 2016, ce poste diminue en raison des travaux effectués et du passage de certains contrats en créance de démantèlement.

L'augmentation de l'actif quote-part Groupe, qui concerne les installations en exploitation, est principalement due au changement de taux d'actualisation appliqué par le Groupe (de 4,50% à 4,10%).

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2015	Reprises utilisées : dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Activités destinées à être cédées	Valeurs nettes au 31 décembre 2016
Provision pour démantèlement des installations nucléaires	4 938	(140)	156	326	-	5 280
Provision pour Reprise et Conditionnement des Déchets	1 982	(87)	65	101	-	2 061
PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	6 920	(227)	221	427	-	7 341

En 2016, en dehors des dépenses de l'année et de la charge de désactualisation, la principale variation des passifs provient du changement de taux d'actualisation décidé par le Groupe (de 4,50% à 4,10%).

Un audit de l'autorité administrative (DGEC) du devis de démantèlement de l'usine d'enrichissement Georges Besse I est en cours. Dès lors qu'elles seront finalisées, les conclusions de cet audit seront analysées et prises en compte en 2017 dans l'évaluation du devis de démantèlement de cette installation.

Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de l'article 20 de la loi du 28 juin 2006, codifié aux articles L.594-1 et suivants du code de l'environnement

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Démantèlement des installations nucléaires de base, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	4 645	4 310
Gestion des combustibles usés, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	-	-
Reprise et conditionnement des déchets anciens, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	1 217	1 204
Gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	1 186	1 148
Coûts de surveillance après fermeture des centres de stockage	52	44
Total Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006	7 100	6 706
Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations hors champ d'application de la loi du 28 juin 2006	241	214
TOTAL PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	7 341	6 920

Nature des engagements

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Ces installations concernent l'amont du cycle avec notamment le site de Pierrelatte, et l'aval du cycle : usine de La Hague pour le traitement, usine MELOX et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX.

Concernant l'INBS de Marcoule, le CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. New AREVA Holding provisionne donc pour le site de Marcoule uniquement sa quote-part de coûts de transports et de stockage définitif de ces déchets.

Détermination des provisions de fin de cycle

En conformité avec l'article 20 de la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, codifié aux articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement, New AREVA Holding transmet tous les trois ans à l'autorité administrative un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport. Les méthodes utilisées par New AREVA Holding pour évaluer le coût des opérations de fin de cycle, résumées ci-dessous, sont détaillées dans ces documents.

Principes d'évaluation des coûts de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets

L'évaluation du coût de démantèlement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer de la meilleure estimation des coûts et délais des études et opérations :

- Pour les installations en cours d'exploitation, il s'agit d'une évaluation en amont fondée sur une modélisation technicoéconomique, réalisée pour l'essentiel à partir de l'application ETE EVAL, et appliquée aux différents types d'installations à démanteler. Elle s'appuie sur un inventaire des équipements et de leur situation radiologique prévisionnelle, sur des modèles mettant en œuvre des scénarios et des ratios de coûts élémentaires. Ces évaluations sont mises à jour au moins une fois tous les trois ans ainsi qu'en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles peuvent être anticipées. Ainsi au cours de l'exercice 2016, l'évaluation du démantèlement futur de l'usine UP2 800 / UP3 de La Hague a été mis à jour.
- Pour les installations à l'arrêt et à partir du lancement du projet de démantèlement, les études successives et l'état de l'installation permettent d'évaluer un coût, complété par une analyse de risques. Les devis sont mis à jour chaque année.
- Ces coûts sont portés aux conditions économiques de l'exercice, pour tenir compte de l'inflation de l'année. Ils sont ensuite répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation déterminés suivant les principes décrits dans la note 1.3.17. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée. La désactualisation est portée en résultat financier.

Hypothèses

D'une manière générale, les provisions liées au démantèlement des installations nucléaires et à la reprise et au conditionnement des déchets sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté.
- un inventaire des coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement, en règle générale et sauf contraintes particulières, sur la base d'un génie civil assaini sur pied et d'un déclassement en zone à déchets conventionnels de toutes les zones à déchets nucléaires. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement et estimer le coût. Pour chaque installation, un plan de démantèlement est systématiquement établi, soit lors de la demande de création de l'installation, soit lors du réexamen de sûreté. Les dépenses d'assainissement des sols sont donc évaluées, le cas échéant, en cohérence avec une hypothèse d'état final permettant de mener l'installation à un état de décontamination conforme à la réglementation en vigueur. Cette hypothèse tient naturellement compte de la destination future envisagée par New AREVA Holding pour le site industriel concerné au-delà de l'horizon de démantèlement de l'installation concernée.
- l'enclenchement des opérations sans phase d'attente de décroissance radioactive après l'arrêt définitif de « production »
- l'évaluation des dépenses sur la base de coûts prévisionnels qui prennent en compte la sous-traitance, les frais de personnel, les coûts de radioprotection, les consommables, les équipements, le traitement des déchets induits. L'évaluation tient compte également d'une quote-part de coûts de support technique des entités en charge des opérations de démantèlement et des sites concernés, ainsi que des taxes et assurances.
- L'estimation des coûts de transport et le stockage des déchets radioactifs à l'ANDRA, y compris l'évaluation de filières et de stockage de déchets non existantes à ce jour comme :
 - l'estimation des charges futures liées au stockage profond des déchets de haute et moyenne activité à vie longue
 - le périmètre et les conditions de prise en charge future des déchets par l'ANDRA dans ses stockages FAVL et CIGEO.

Incertitudes et opportunités

En complément de la prudence des hypothèses ci-dessus et compte tenu de la durée des engagements de fin de cycle, les incertitudes et les opportunités citées pour exemple ci-dessous sont prises en compte lors de leur survenance :

- Incertitudes :
 - Révision de scénarios de certains projets de RCD La Hague lors de la qualification de procédés de reprise de déchets
 - Ecart entre l'état initial prévu des installations anciennes et l'état initial constaté (présence d'amiante par exemple)
 - Incertitudes liées à l'évolution des exigences de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (par exemple sur l'état final et traitement des sols) et à l'évolution de la réglementation applicable d'une manière générale.
- Opportunités :
 - Gains générés par l'effet d'apprentissage, la standardisation industrielle des modes opératoires
 - Investigations poussées sur l'état des installations grâce aux nouvelles technologies, afin de réduire l'incertitude liée à l'état initial des installations.

Prise en compte des risques identifiés et aléas

Le coût technique des opérations de fin de cycle est conforté par la prise en compte :

- d'un scénario prudent de référence, tenant compte du retour d'expérience,
- d'une marge pour risques identifiés par des analyses de risques conduites selon le référentiel New AREVA Holding et mises à jour régulièrement en cohérence avec l'avancement des projets,
- d'une marge pour aléas destinée à couvrir des risques non identifiés.

Taux d'actualisation

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est fixé :

- en application de la norme IAS 37, soit sur la base des conditions de marché à la date de clôture ainsi que des caractéristiques propres au passif ;
- et de manière à respecter le plafonnement réglementaire défini par le décret du 23 février 2007 et l'arrêté du 23 mars 2015 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007.

Le taux résulte ainsi de la mise en œuvre de la démarche suivante :

- une estimation est réalisée par référence à la moyenne mobile sur 10 ans des rendements des OAT françaises de maturité 30 ans à laquelle est ajouté un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ; ce afin de permettre la conformité du taux retenu avec le plafond réglementaire ;
- une courbe des taux est construite, sur la base de la courbe des taux d'état français (taux OAT) à la clôture, prolongée pour les maturités non liquides à l'aide d'un taux d'équilibre long terme, à laquelle est ajoutée un spread d'obligations d'entreprises de première catégorie ainsi qu'une prime d'illiquidité.

Sur la base des flux de décaissements attendus, un taux unique équivalent est déduit de la courbe des taux ainsi construite.

La révision du taux d'actualisation est ainsi fonction des évolutions structurelles de l'économie conduisant à des changements durables à moyen et long termes, ainsi que d'éventuels effets de plafonnements réglementaires.

Pour les installations situées en France, New AREVA Holding a retenu au 31 décembre 2016 une hypothèse d'inflation à long-terme de 1,65 % et un taux d'actualisation de 4,10 %, en baisse par rapport au taux de 4,5% de 2015.

Au 31 décembre 2016, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 25 bps au taux utilisé (4,10%) aurait eu pour effet de modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de (360) millions d'euros avec un taux de +25 bps ou de +394 millions d'euros avec un taux de -25 bps.

Par un courrier en date du 28 février 2017, les ministres de l'Économie et des Finances, et de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, ont informé le Président du Conseil d'Administration d'AREVA NC de leur décision de faire évoluer la formule de calcul du plafond réglementaire du taux d'actualisation, à compter de 2017. Cette décision sera traduite dans une évolution de l'arrêté du 21 mars 2007, modifié par celui du 24 mars 2015. La nouvelle formule conduirait, de façon progressive sur une durée de 10 ans, à partir du plafond réglementaire constaté au 31 décembre 2016 (4,3 %), à un plafond égal, en 2026, à la moyenne sur les quatre dernières années de l'échéance constante à trente ans (TEC 30), majorée de 100 points de base.

Évacuation et stockage des déchets ultimes

New AREVA Holding provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs.

Ces dépenses couvrent :

- l'évacuation et le stockage en surface des déchets de très faible activité et de faible activité à vie courte ainsi que sa quote-part de surveillance du centre de stockage ANDRA de la Manche et du centre de stockage ANDRA de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent ces déchets,
- l'évacuation et le stockage en subsurface des déchets de faible activité et à vie longue (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L. 542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est fondée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage en couche géologique profonde (ci-après appelé CIGEO).

Concernant l'arrêté ministériel du 15 janvier 2016 qui a fixé à 25 milliards d'euros le coût afférent à la mise en œuvre de CIGEO, cet impact a déjà été pris en 2015, il n'y a pas eu de changement de cette hypothèse en 2016.

A titre d'analyse de sensibilité, tout relèvement d'un milliard du montant du devis du projet CIGEO conduirait à une dotation complémentaire par New AREVA Holding à +29 millions d'euros sur la base de la méthodologie utilisée pour établir la provision existante.

Echéancier prévisionnel de décaissement des provisions

Le tableau suivant présente l'échéancier prévisionnel de décaissement des provisions Loi et Hors loi, hors coût de surveillance ANDRA :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016
2017	292
2018 – 2020	1 402
2021 – 2025	1 592
2026 – 2035	1 667
2036 et au-delà	8 525
TOTAL PROVISIONS NON ACTUALISEES	13 478

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Ce poste comporte les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Créances liées aux opérations de fin de cycle	779	739
Portefeuille dédié	5 310	5 382
TOTAL	6 089	6 122

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400.

Objectif du portefeuille dédié

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a, de sa propre initiative, constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n° 2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses qui s'étendent sur plus d'un siècle, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Étranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossement aux éléments constitutifs du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc.) sous contrainte des limites imposées par le décret n°2007-243 du 23 février 2007 et sa modification par le décret n°2013-678 du 24 juillet 2013 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement.

Au 31 décembre 2016, au périmètre des obligations de fin de cycle, les entités juridiques composant New AREVA Holding présentent une sous couverture des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés. Par courrier du 5 janvier 2017, l'autorité a prescrit à AREVA NC de restaurer 100% de couverture dans le délai réglementaire de trois ans.

New AREVA Holding a fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC soit conservé, déposé et valorisé chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est essentiellement réalisée par des prestataires externes :

- un mandat de gestion d'actions ;
- des fonds communs de placement dédiés.
- Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :
 - des OPCVM ouverts ;
 - des fonds communs de placement dédiés ;
 - des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
En valeur de marché ou en valeur liquidative		
Actions cotées	1 098	1 325
FCP actions	1 197	1 094
FCP Obligataires et monétaires	2 342	2 258
FCP non cotés	112	96
En coût amorti		
Obligations et FCP Obligataires détenus jusqu'à échéance	561	610
Total portefeuille de titres dédiés	5 310	5 382
Créances liées aux opérations de fin de cycle	779	739
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	6 089	6 122

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Par origine géographique		
Zone Euro	5 536	5 509
Europe hors zone Euro	471	537
Autres	82	75
TOTAL	6 089	6 122

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 87 % des actifs de couverture au 31 décembre 2016. Les actifs de couverture se décomposent de la façon suivante : 40% actions, 47% obligations et monétaires et 13% créances.

Le cadre contractuel de la principale créance liée aux opérations de fin de cycle (créance sur le CEA pour 681 millions d'euros au 31 décembre 2016) a été modifié en 2015 par voie d'avenant afin de définir un échéancier de remboursement du principal et de paiement des intérêts par le CEA, dont le dernier terme est prévu en 2024.

Les créances sur le CEA et EDF relatives au surfinancement assumé par New AREVA Holding, en lien avec le paiement des contributions fiscales relatives au financement de l'ANDRA entre 1983 et 1999, ont fait l'objet d'échanges en 2015 avec les deux exploitants. Le CEA a confirmé à New AREVA Holding avoir inscrit dans ses comptes, au 31 décembre 2016, une dette d'un montant égal à celui de la créance constatée par New AREVA Holding, soit 16 millions d'euros. Enfin, 35 millions d'euros au titre d'avances de paiements à recevoir d'un tiers ont été enregistrés en 2016.

Performances des actifs financiers en couverture des passifs selon classes d'actifs ^(#)

Classe d'actif	2016	2015
Actions	+1,4%	+12,8%
Produits de Taux (y compris Créances liées aux opérations de fin de cycle)	3,2%	+1%
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	2,4%	+5,8%

(#) La performance affichée pour ces catégories englobe celle de parts des actifs dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

En incluant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture est de + 2,4% sur l'année calendaire 2016.

Description et appréciation des risques

Les investissements en actions du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme :

- d'un mandat d'actions cotées, qui comporte une trentaine de valeurs ayant leur siège dans un des pays membres de l'Union Européenne. La faible rotation des titres permet une gestion des plus-values à long terme. Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion « benchmarkée ».
- de FCP actions dédiés, gérés selon différentes stratégies d'investissement qui reposent sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes. Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible (Tracking Error) et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la loi du 28 juin 2006.

Pour les titres détenus par AREVA NC, les investissements en produits de taux du portefeuille de titres dédiés se déclinent principalement sous forme de :

- titres détenus en direct constitués d'obligations d'États de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Ils sont classés dans la catégorie comptable « titres détenus jusqu'à l'échéance » et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti.
- FCP obligataires dédiés et OPCVM monétaires ouverts. La sensibilité aux taux d'intérêt des FCP obligataires est fixée entre des bornes telles que la sensibilité globale du portefeuille dédié soit adéquate aux objectifs de sensibilité à long terme ainsi qu'à la sensibilité du passif à son taux d'actualisation. L'exposition des FCP monétaires et obligataires au risque de crédit est encadrée via la notation de la qualité des émetteurs par les agences Moody's ou Standard & Poor's.

Pour Eurodif, des mandats et FCP obligataires ont été mis en place spécifiquement en vue d'adosser les flux de son passif.

Valorisation

La valeur liquidative des OPCVM est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous-jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95 % des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » (Value at risk) et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant :

Cas de référence (31 décembre 2016)

(en millions d'euros)

Hypothèse baisse des actions et hausse des taux

- 10 % sur actions	-240
+ 100 bps sur les taux	-64
TOTAL	-304

Hypothèse hausse des actions et baisse des taux

+ 10 % sur actions	+240
- 100 bps sur les taux	+64
TOTAL	+304

Note 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Coentreprises		
COMINAK	17	14
Autres Coentreprises	0	0
Total Coentreprises	17	14
Entreprises Associées		
Total Entreprises Associées	-	-
Total	17	14

QUOTE PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Coentreprises		
ETC	63	59
Total	63	59

QUOTE-PART DE RESULTATS DANS LES COENTREPRISES ET LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Coentreprises		
COMINAK	4	2
ETC	6	4
Autres Coentreprises	0	(0)
Total coentreprises	10	6
Entreprises Associées		
Total Entreprises Associées	-	-
Total	10	6

Une coentreprise est significative si le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros. Une entreprise associée est significative lorsque le total bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

Les informations financières requises par la norme IFRS12 sont présentées avant éliminations des opérations réciproques et retraitements et sur la base d'une détention à 100%.

COENTREPRISES SIGNIFICATIVES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	ETC	ETC
	Amont	Amont
Pays	UK	UK
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	55	323
EBE	44	79
Résultat Net	27	42
Dont dotations aux amortissements	(5)	(2)
Dont produits / charges d'intérêts	(0)	0
Dont produit / charge d'impôt sur le résultat	-	-
Autres éléments du Résultat Global	(19)	24
Résultat Global	8	66
Actif courant	138	127
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	2	11
Actif non courant	40	47
Passif courant	107	107
Dont passifs financiers courants	-	-
Passif non courant	51	54
Dont passifs financiers non courants	-	-
Actif Net	20	13
Quote-part de l'actif net avant éliminations à l'ouverture	6	(27)
Quote-part de Résultat Global	4	33
Quote-part des distributions de dividendes	-	-
Autres variations	-	-
Quote-part de l'actif net avant éliminations à la clôture	10	6
Goodwill et retraitements de consolidation	(73)	(65)
Titres des coentreprises à la clôture	0	0
Quote-part de situation nette déficitaire	(63)	(59)

Enrichment Technology Company (ETC) est une coentreprise détenue à parité par New AREVA Holding et URENCO. Son activité principale est la fabrication, l'assemblage et l'installation de centrifugeuses et des tuyauteries associées permettant à ses clients d'enrichir l'uranium. ETC intervient également dans la conception des usines d'enrichissement par ultracentrifugation selon les besoins de ses clients et la conduite de projet pour la construction de ces installations.

New AREVA Holding considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'ETC ; en conséquence, et conformément aux dispositions de la norme IAS 28, New AREVA Holding reconnaît sa quote-part de capitaux propres négatifs au passif de son bilan consolidé, et sa quote-part de résultat déficitaire dans son compte de résultat et dans son état de résultat global consolidés.

COENTREPRISES NON SIGNIFICATIVES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Titres des coentreprises non significatives à la clôture	17	14
Quote-Part de Résultat Net	4	2
Quote-Part des Autres éléments du Résultat Global	(1)	0
Quote-Part de Résultat Global	3	2

Les coentreprises non significatives correspondent à COMINAK.

Note 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Titres disponibles à la vente	45	37
Créances rattachées à des participations	1	4
Dérivés sur opérations de financement	49	-
Autres	40	25
Autres actifs non courants	135	66
Autres actifs financiers courants	2	19
Total	137	85

Les titres disponibles à la vente comprennent des « titres de participation non cotés » avec principalement la participation de 13 % au capital d'Euronimba (mine de fer en Guinée). Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des titres est justifiée par la valeur de revente potentielle des réserves et ressources du gisement, sur la base d'une évaluation en multiple de quantité de fer en terre.

Les autres actifs non courants comprennent des stocks d'uranium immobilisés afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger.

Note 16 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Matières premières et fournitures	314	327
En-cours de production	57	12
En-cours de services	962	852
Produits finis	365	416
Total Valeurs Brutes	1 697	1 606
Provisions pour dépréciation	(436)	(393)
Total Valeurs Nettes	1 261	1 213
Dont stocks et en-cours valorisés:		
au coût de revient	1 034	741
en valeur nette de réalisation	227	472
	1 261	1 213

Au 31 décembre 2016, des dépréciations de valeurs des stocks et en-cours ont notamment été comptabilisées à hauteur de 46 millions d'euros (contre 113 millions d'euros en 2015) au titre des stocks d'Unités de Travail de Séparation (UTS) de l'activité Enrichissement pour 26 millions d'euros et des stocks de conversion (UF6) de l'activité Chimie pour 20 millions d'euros.

Ces dépréciations sont liées à l'évolution à la baisse des indicateurs de prix de marché des UTS et de la conversion au cours de l'exercice.

Note 17 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Valeurs brutes	844	840
Dépréciation	(4)	(13)
Valeurs nettes	841	827

Aux 31 décembre 2015 et 2016, la valeur brute des Clients et comptes rattachés (hors contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement) ne comprend pas de créances d'échéance supérieure à un an.

Le poste Clients et comptes rattachés inclut à la clôture des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 102 millions d'euros (contre 89 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Clients et comptes rattachés (valeur brute)*

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Dont non échues	Dont dépréciées et échues	dont : non dépréciées et échues					
				Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an
Au 31 décembre 2016	742	672	3	18	10	6	4	5	25
Au 31 décembre 2015	751	652	13	34	2	1	4	11	35

* hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement

Note 18 – AUTRES CREANCES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Etat	261	242
Avances et acomptes fournisseurs	32	34
Débiteurs divers	315	304
Instruments financiers	45	20
Autres	7	9
Autres créances opérationnelles	661	610
Autres créances non opérationnelles	62	75

Les « Débiteurs divers » incluent les charges constatées d'avance, les avoirs à recevoir des fournisseurs ainsi que les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les autres créances opérationnelles comprennent 29 millions d'euros de créances dont l'échéance est supérieure à un an.

Les autres créances non opérationnelles ne comprennent pas de créances dont l'échéance est supérieure à un an.

Note 19 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Disponibilités et comptes courants	1 403	2 605
Equivalents de trésorerie	30	41
Total	1 434	2 646

Le compte courant de New AREVA Holding SA vis-à-vis d'AREVA SA s'élève à 1 299 millions d'euros au 31 décembre 2016.

A l'issue de l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA et sous réserve de sa réalisation, AREVA détiendrait une participation minoritaire dans New AREVA Holding, de l'ordre de 40 % du capital et des droits de vote, entraînant la perte de contrôle d'AREVA SA sur New AREVA Holding SA. Cette perte de contrôle aurait pour conséquence immédiate le remboursement par Areva SA des sommes dues à New AREVA Holding SA au titre du compte courant qui serait résilié de plein droit.

Au 31 décembre 2016, le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponible pour le Groupe s'élève à 67 millions d'euros (contre 78 millions d'euros au 31 décembre 2015) :

- 37 millions d'euros détenus par une filiale opérant au Kazakhstan où existent des restrictions juridiques ;
- 30 millions d'euros détenus par une captive d'assurance en application de la réglementation prudentielle Solvency2.

Les flux de trésorerie liés aux apports, au 10 novembre 2016, de (1 019) millions d'euros se décomposent comme suit :

- Le compte courant débiteur de New AREVA Holding vis-à-vis d'AREVA SA pour 1 020 millions d'euros,
- Les comptes courants entre New AREVA Holding et ses filiales pour un montant net créditeur de (2 039) millions d'euros.

Note 20 – CAPITAUX PROPRES

Capital

Aux 31 décembre 2016 et 2015, le capital de New AREVA Holding est intégralement détenu par AREVA SA.

Réserve de conversion

Les réserves de conversion s'élèvent à 113 millions d'euros (contre 16 millions d'euros en 2015). La variation correspond principalement aux effets du dollar américain, du dollar canadien.

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

Résultat par action

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action pour l'exercice 2016 est de 30 668 067 actions.

Il n'existe pas d'élément dilutif dans le capital.

La valeur nominale des actions est de 0,5 euros.

Autres transactions avec les actionnaires

AREVA SA a procédé à une réduction de capital de New AREVA Holding par diminution de la valeur nominale des actions et à une augmentation de capital de New AREVA Holding par augmentation du nombre d'actions ayant un impact net pour (195) millions d'euros dans les capitaux propres.

Par ailleurs, New AREVA Holding a racheté une partie des participations minoritaires de SET Holding et d'EURODIF (cf. note 2) ayant un impact pour (121) millions d'euros dans les capitaux propres.

Transactions avec les sociétés sous contrôle commun (capitaux propres part du Groupe)

En 2016, les transactions avec les sociétés sous contrôle commun d'un montant de (2 094) millions d'euros correspondent principalement à la Restructuration Financière de New AREVA Holding liée aux apports d'AREVA SA à New AREVA Holding réalisés au 10 novembre 2016 pour (2 137) millions d'euros :

- Apport de la dette obligataire pour (4 959) millions d'euros ;
- Apports des créances nettes rattachées à des participations pour 3 499 millions d'euros ;
- Apports des comptes courants nets créditeurs pour (1 019) millions d'euros ;
- Autres apports pour 342 millions d'euros, dont les instruments financiers.

Effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	2016			2015		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Gains et Pertes actuariels sur avantages du personnel	(83)	(1)	(84)	214	(18)	196
Ecart de conversion des sociétés intégrées	145		145	(128)		(128)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(162)	51	(111)	94	(42)	52
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	48	(12)	36	(91)	29	(62)
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	(10)		(10)	12		12
Eléments relatifs aux activités cédées ou destinées à être cédées						
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(63)	38	(25)	102	(31)	71

Note 21 – INTERETS MINORITAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
KATCO	109	126
SET Holding et SET	82	183
SOMAIR	68	65
IMOURAREN (*)	(285)	(129)
SOFIDIF	18	18
Autres	(32)	(27)
Total	(40)	237

(*) Imouraren est détenue par ANC Expansion, elle-même détenue par CFMM

New AREVA Holding considère avoir une obligation implicite d'assurer la continuité de l'exploitation d'Eurodif et de ses filiales ; en conséquence, New AREVA Holding reconnaît la totalité du résultat et de la situation nette négatifs de ces sociétés respectivement en résultat net - part du groupe et en capitaux propres – part du groupe.

Les informations financières concernant les filiales significatives requises par la norme IFRS12 sont présentées avant élimination des opérations réciproques.

Une filiale est considérée comme significative si le pourcentage détenu par les minoritaires est supérieur à 20% ou si son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'euros ou si le total de son bilan est supérieur à 200 millions d'euros.

2016

<i>(en millions d'euros)</i>	IMOURAREN	SOMAIR	KATCO	SET
	Mines	Mines	Mines	Amont
Pays	Niger	Niger	Kazakhstan	France
Part des minoritaires	50,12%	36,60%	49,00%	5,00%
Chiffre d'affaires	-	151	228	651
EBE	(8)	55	171	428
Résultat Net	(616)	6	92	85
Dont attribuable aux minoritaires	(190)	2	45	4
Actif courant	12	139	102	526
Actif non courant	1 376	156	191	5 418
Passif courant	(223)	(65)	(33)	(778)
Passif non courant	(2 009)	(35)	(25)	(3 392)
Actif Net	(844)	195	235	1 773
Dont attribuable aux minoritaires	(312)	71	115	89
Flux de trésorerie généré par l'activité	(54)	35	174	262
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	4	(25)	(39)	(43)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	45	(7)	(218)	(194)
Variation de la trésorerie nette	(5)	3	(1)	25
Dividendes payés aux minoritaires	-	-	(106)	(2)

2015

<i>(en millions d'euros)</i>	IMOURAREN	SOMAIR	KATCO	SET
	Mines	Mines	Mines	Amont
Pays	Niger	Niger	Kazakhstan	France
Part des minoritaires	50,12%	36,60%	49,00%	12,00%
Chiffre d'affaires	-	197	361	649
EBE	(26)	39	298	460
Résultat Net	(236)	5	207	37
Dont attribuable aux minoritaires	(102)	2	102	4
Actif courant	39	135	147	484
Actif non courant	1 716	167	180	5 468
Passif courant	(74)	(73)	(36)	(690)
Passif non courant	(1 909)	(46)	(25)	(3 552)
Actif Net	(227)	183	267	1 709
Dont attribuable aux minoritaires	(122)	67	131	205
Flux de trésorerie généré par l'activité	(62)	30	289	234
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(20)	(19)	(57)	(157)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	87	(13)	(179)	(22)
Variation de la trésorerie nette	5	(2)	33	54
Dividendes payés aux minoritaires	(42)	-	(88)	-

Note 22 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tels que par exemple le remboursement des frais médicaux.

Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note 1.3.15.

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs de couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Variation du taux d'actualisation et autres hypothèse financières au 31 décembre 2016

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe a été fixé à 1,50% en zone Euro, contre 2,15% à la clôture 2015. L'hypothèse d'inflation long terme en zone Euro a été fixée à 1,5%.

Principaux avantages sociaux du Groupe

Le régime « CAFC » (tel que mis en place en 2012) est un régime d'anticipation de fin de carrière de type compte épargne temps (CET) avec abondement de l'employeur, à destination du personnel travaillant de nuit ou dans certains postes définis dans l'accord. Le système est partiellement couvert par un contrat d'assurance. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

Le deuxième système de préretraite le plus matériel du Groupe (dénommé « TB6 ») se trouve également en France. Les bénéficiaires sont les salariés travaillant de nuit ou dans certains types de postes définis dans l'accord.

Une couverture médicale financée partiellement par l'employeur en phase de retraite est actuellement en vigueur dans certaines sociétés en France. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015
TOTAL PLANS EVALUES PAR LES ACTUAIRES DU GROUPE	1 442	1 427
Moins total des actifs des régimes de pension		
Moins plans évalués localement		
TOTAL PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL	1 442	1 427
Frais Médicaux et Prévoyance	349	314
Indemnités de fin de carrière	324	332
Médailles du Travail	7	7
Préretraites	761	775
Retraites Supplémentaires	1	0

Par zone géographique

(en millions d'euros)	Zone Euro	Autres	TOTAL
Frais Médicaux et Prévoyance	349	-	349
Indemnités de fin de carrière	324	-	324
Médailles du Travail	7	-	7
Préretraites	761	-	761
Retraites Supplémentaires	0	1	1
Total	1 441	1	1 442

HYPOTHESES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes

	2016	2015
Inflation à long-terme		
- Zone Euro	1,5%	1,6%
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	1,5%	2,15%
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	1,5%	1,6%
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0,5%	+0,5%

Tables de mortalité

	2016	2015
France	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 RT2005G	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 RT2005G
- rentes		
- capitaux		
Allemagne		

Age de départ à la retraite en France

	2016	2015
Cadre	65	65
Non cadre	62	62

Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population. Les taux entre crochets indiquent [turnover moyen en début de carrière – turnover moyen en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	2016	2015	2016	2015
France	[1,6% - 0%]	[1,6% - 0%]	[0,7% - 0%]	[0,7% - 0%]
Allemagne	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]

Hypothèse d'augmentation de salaire retenue inflation comprise. Les taux entre crochets indiquent [revalorisations moyenne en début de carrière - revalorisations moyenne en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	2016	2015	2016	2015
France	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]	[2,6% ; -1,1%]
Allemagne	3%	3%	3%	3%

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs de pension du groupe New AREVA Holding ne comportent pas d'instruments financiers du groupe New AREVA Holding. Les investissements immobiliers des actifs de pension ne comportent pas de biens immobiliers propriété de New AREVA Holding.

EUROPE

Allocation par support	2016	2015
Monétaire	12%	10 %
Obligations	88%	90 %
Actions	0%	0%
Immobilier	0%	0%

Rendement effectif des actifs de régimes	2016	2015
Europe	2,0%	0,6%
Etats-Unis	na	na

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 31 Décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
Dette actuarielle	349	326	7	858	35	1 575
Juste valeur des actifs de couverture	0	2	0	98	34	134
Montant net comptabilisé	349	324	7	761	1	1 442

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,50% du taux d'actualisation entrainerait une augmentation de 5,6% des dettes actuarielles.

ANALYSE DE LA CHARGE DE L'EXERCICE

Au 31 Décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
Coût des services rendus de la période	7	14	0	16	0	37
Coût sur actualisation	7	7	0	19	1	33
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	(8)	(11)	0	(6)	0	(25)
Produit d'intérêt sur l'actif	0	0	0	(2)	(1)	(3)
Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les autres régimes long terme (médailles, CATS, ...)	0	0	0	0	0	0
Charges administratives	0	0	0	0	0	0
TOTAL charge avec impact compte de résultat	5	10	0	27	0	42
Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les régimes postérieurs à l'emploi						
Ecarts actuariels sur actifs de couverture	0	(1)	0	0	1	0
Ecart d'expérience	(2)	(1)	0	(1)	(1)	(4)
Ecart d'hypothèses démographiques	0	0	0	0	0	0
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	38	14	0	34	2	88
TOTAL charge avec impact autres éléments du résultat global	36	12	0	33	2	83
Total de la charge de l'exercice	41	22	0	60	2	125

VARIATIONS DE LA DETTE ACTUARIELLE

Au 31 décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Prétraitements	Retraites Supplémentaires	Total
DBO au 31 décembre 2015	315	332	7	896	37	1 586
Coûts des services rendus de la période	7	14	0	16	0	37
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	(8)	(11)	0	(6)	0	(25)
Transfert de régime	0	0	0	0	0	0
Cessations/Liquidation/Réductions de plan	0	0	0	0	0	0
Coût d'actualisation	7	7	0	19	1	33
Acquisitions/Fusion Transfert	0	(4)	0	0	0	(4)
Effet de périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Cotisations employés	0	0	0	0	0	0
Prestations payées sur l'année	(7)	(26)	0	(100)	(3)	(136)
Pertes et Gains actuariels	36	13	0	33	1	84
Écarts de change	0	0	0	0	0	0
DBO des activités destinées à être cédées	0	0	0	0	0	0
DBO AU 31 DECEMBRE 2016	349	326	7	858	35	1 575

VARIATIONS DES ACTIFS DE COUVERTURE

(en millions d'euros)

Valeur des actifs au 31 décembre 2015	158
Produit d'intérêt sur l'actif	4
Écarts actuariels	0
Cotisations/Prestations prises en charge par l'employeur	0
Cotisations versées par les employés	0
Prestations payées et non remboursées	0
Prestations payées par les actifs de couverture	(28)
Frais administratifs payés par les actifs	0
Effet fusion/Acquisitions/transferts entre entités	0
Effet fusion/Acquisitions/transferts entre régimes	0
Effet de périmètre de consolidation	0
Écarts de change	0
Actifs des activités destinées à être cédées	0
Valeur comptabilisée au 31 décembre 2016	134

VARIATION DE LA PROVISION EVALUEE PAR LES ACTUAIRES DU GROUPE

<i>(en millions d'euros)</i>	
Solde au 31 décembre 2015	1 427
Effet de périmètre	(4)
Différence de change	0
Charge totale	125
Cotisations et prestations payées	(107)
Actifs des activités destinées à être cédées	0
SOLDE COMPTABILISE AU 31 DECEMBRE 2016	1 442

Note 23 – AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations (*)	31 décembre 2016
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	238	11	(9)	(0)	15	254
Autres provisions non courantes	238	11	(9)	(0)	15	254
Restructurations et plans sociaux	213	42	(79)	(7)	(0)	169
Provisions pour assainissement courant	29	-	-	-	(12)	17
Provisions pour pertes à terminaison	64	99	(53)	(4)	0	106
Travaux restant à effectuer	1 030	141	(60)	(11)	68	1 168
Autres provisions	266	24	(8)	(9)	0	272
Provisions courantes	1 601	306	(199)	(31)	56	1 733
Total provisions	1 840	316	(208)	(31)	71	1 987

(*) dont 77 millions de désactualisation

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les autres provisions comprennent notamment :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour risques fiscaux,
- des provisions pour garanties données à des tiers.

Provisions pour assainissement

Au 31 décembre 2016, les opérations dites « PRISME » préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif étant terminées, l'ensemble des provisions résiduelles au 31 décembre 2015 (11 millions d'euros) ont été reprises.

Provisions pour restructurations et plans sociaux

Les provisions pour restructurations et plans sociaux représentent la meilleure estimation des coûts qui seront effectivement supportés dans le cadre des plans de réductions d'effectifs constituant le volet social du plan de compétitivité du groupe. Elles correspondent aux différents volets de ces plans, comportant notamment les mesures d'âge (anticipation de fin de carrière), les départs externes, et la taxe de revitalisation des bassins d'emplois en France. Conformément aux règles comptables, le coût des mobilités internes n'est pas provisionné.

Provisions pour pertes à terminaison

Contrat d'achat d'Unités de Traitement et de Séparation (UTS)

Compte tenu de l'atonie persistante des prix de marché de l'enrichissement, une provision de 50 millions d'euros a été constituée au 31 décembre 2015 au titre d'un contrat d'achats d'UTS, contrat par lequel les engagements fermes pris au titre des prix d'achats de ce contrat semblent ne plus pouvoir être mis en perspective d'un prix marché équivalent sur la période concernée.

De nouveaux contrats de ventes fermes ont été signés depuis le 31 décembre 2015 et seront servis par ces achats. Par voie de conséquence, la provision calculée au titre de ces achats a été entièrement reprise en date du 31 décembre 2016. En contrepartie, un complément de provisions pour pertes à terminaison a été doté dans la mesure où les prix de ventes espérés de ces nouveaux contrats sont inférieurs aux prix d'achats de ces contrats d'approvisionnement. Ces provisions ont été dotées à hauteur de 77 millions d'euros.

Provisions pour travaux restant à effectuer

Les provisions pour Travaux Restant à Effectuer couvrent un ensemble de prestations futures à réaliser sur les sites de La Hague et de Melox (BU Recyclage), du Tricastin et de Malvesi (BU Chimie-Enrichissement) dans le cadre de contrats pour lesquelles les obligations vis-à-vis des clients ont été soldées et le chiffre d'affaires reconnu, et les coûts des prestations futures passés en charge en contrepartie de cette provision. Les prestations portent essentiellement, pour la BU Recyclage, sur des travaux de reprise, traitement, conditionnement, transport et stockage définitif de déchets technologiques liés à la fabrication du Mox ou au stockage en piscine des combustibles usés, et, pour la BU Chimie-Enrichissement, sur des travaux de traitement des effluents nitrates et des poussières. Ces prestations futures s'élèvent, au 31 décembre 2016 à 693 millions d'euros pour la BU Recyclage et 473 millions d'euros pour la BU Chimie-Enrichissement (contre respectivement 593 millions d'euros et 434 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Autres Provisions

Contrat d'approvisionnement d'équipements industriels

Au 31 décembre 2015, une provision de 40 millions d'euros a été constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels, dont l'utilisation est encore à l'étude dans le contexte de marché actuel. Aucun élément tangible ne permet de remettre en cause cette provision au 31 décembre 2016.

Note 24 – DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avances rémunérées	143		143	96
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	493	71	564	618
Emprunts obligataires (*)	4 148	857	5 006	-
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	53	53	132
Instruments financiers dérivés	7	42	49	10
Dettes financières diverses	59	0	59	3 870
Total dettes financières	4 851	1 022	5 873	4 726

(*) après gestion des risques de taux

Les dettes financières comprennent notamment au 31 décembre 2016 :

- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant de 555 millions d'euros (montant initial de 650 millions d'euros au 31 décembre 2016).
- un encours d'emprunts obligataires pour une valeur comptable de 4 945 millions d'euros,
- un compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 42 millions d'euros

Au 31 décembre 2015, les comptes courants financiers créditeurs étaient financés par AREVA SA pour 118 millions d'euros et les dettes financières diverses comprenaient des dettes rattachées à des participations vis-à-vis d'AREVA SA pour 3 765 millions d'euros (cf. base de préparation).

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016
Échéance inférieure ou égale à 1 an	1 022
Échéance de 1 an à 2 ans	126
Échéance de 2 ans à 3 ans	824
Échéance de 3 ans à 4 ans	607
Échéance de 4 ans à 5 ans	850
Échéance à plus de 5 ans	2 444
TOTAL	5 873

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016
Euro	5 775
Dollar États-Unis	22
Yen	65
Autres	11
TOTAL	5 873

	31 décembre 2016
<i>(en millions d'euros)</i>	
Taux fixe	4 833
Taux variable	926
TOTAL	5 759
Autres dettes ne portant pas intérêt	66
Instruments financiers dérivés	49
TOTAL	5 873

L'échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2016 est présenté en note 29.

Emprunts obligataires après gestion des risques de taux

<i>Date d'émission</i>	Valeur au bilan <i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Nominal <i>(en millions de devise)</i>	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	1 030	EUR	1 000	4,875 %	septembre 2024
6 novembre 2009	768	EUR	750	4,375 %	novembre 2019
22 septembre 2010	768	EUR	750	3,5 %	mars 2021
5 octobre 2011	397	EUR	398	4,625 %	octobre 2017
14 mars 2012	399	EUR	400	4,625 %	octobre 2017
				TEC10	
4 avril 2012	199	EUR	200	+ 2,125%	mars 2022
4 septembre 2013	531	EUR	500	3,25 %	septembre 2020
20 septembre 2013	65	JPY	8 000	1,156 %	septembre 2018
20 mars 2014	788	EUR	750	3,125 %	mars 2023
TOTAL	4 945				

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 4 869 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Garanties et clauses particulières

AREVA SA s'est engagée, en qualité de caution, au profit de New AREVA Holding à garantir le remboursement de l'ensemble des souches d'emprunts obligataires apportées à New AREVA Holding et à garantir auprès des contreparties bancaires les instruments financiers dérivés de New AREVA Holding. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des emprunts obligataires de New AREVA Holding est de 4 945 millions d'euros.

Ces garanties prendront fin lorsque l'augmentation de capital de New AREVA Holding sera réalisée pour un montant d'au moins 3 milliards d'euros ou, pour la garantie portant sur les souches d'emprunts obligataires, lorsque ceux-ci seront remboursés.

AREVA SA a donné en juin 2014 une garantie maison mère à un pool bancaire pour sécuriser le remboursement du prêt amortissable de la Société d'Enrichissement du Tricastin. La garantie maison mère couvre 115% de l'encours résiduel du prêt dont la valeur comptable est de 555 millions d'euros à fin 2016. Dans le cadre de l'apport partiel d'actifs d'AREVA SA vers New AREVA Holding, la dette bancaire de SET et les sûretés associées (nantissements de créances futures et de comptes bancaires) ont été transférées vers New AREVA Holding, à l'exception de la garantie maison mère qui reste en vigueur jusqu'à la perte de contrôle de New AREVA Holding (sauf en cas de mainlevée préalable selon les conditions contractuelles).

Covenants BANCAIRES

L'emprunt syndiqué amortissable, de valeur comptable 555 millions d'euros au 31 décembre 2016 et à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à New AREVA Holding (dividendes et remboursements de prêts internes).

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances rémunérées	143	143	-	-	-	-	-	143
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	564	564	77	59	56	76	83	213
Emprunts obligataires	5 006	5 006	857	65	768	531	768	2 017
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	53	53	53	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	59	59	-	-	-	-	-	59
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	1 084	276	154	149	115	84	306
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	5 824	6 909	1 264	278	973	7226	934	2 738
Dérivés actifs	(51)	(51)	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	49	49	-	-	-	-	-	-
Total dérivés nets	(2)	(2)	27	4	(2)	(9)	(10)	(11)
Total	5 823	6 907	1 291	282	970	712	924	2 727

Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances rémunérées	96	96	-	-	-	-	-	96
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	618	618	33	78	61	45	81	319
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	132	132	132	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses	3 870	3 870	49	197	134	317	153	3 021
Intérêts futurs sur passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Total encours des dettes financières (hors dérivés)	4 716	4 716	204	275	195	362	234	3 436
Dérivés actifs	(5)	(5)	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	10	10	-	-	-	-	-	-
Total dérivés nets	5	5	5	-	-	-	-	-
Total	4 721	4 721	219	275	195	362	234	3 436

Note 25 – AVANCES ET ACOMPTES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 903	1 798
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	991	1 026
Total	2 894	2 825

Ce poste correspond aux avances et acomptes d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients et ne portant pas intérêt. Le remboursement de ces avances et acomptes s'impute sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes d'uranium, de traitement et de recyclage des combustibles usés. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Seuls les avances et acomptes effectivement perçus sont comptabilisés.

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent aux montants reçus de clients au titre de contrats ne comportant pas de financement d'investissements significatifs. Dans le cas des contrats à long terme, le montant inscrit au bilan représente le solde net des avances et acomptes reçus et du chiffre d'affaires facturé ou reconnu en fonction de l'avancement ; il inclut également des produits financiers calculés sur les excédents de trésorerie générés par ces avances et acomptes et dont le montant est déterminé contrat par contrat.

Les avances et acomptes reçus finançant les immobilisations correspondent aux montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit.

Les avances et acomptes reçus se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2016 :

- moins d'un an : 443 millions d'euros
- de 1 à 5 ans : 1 929 millions d'euros
- plus de 5 ans : 522 millions d'euros

Note 26 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Fournisseurs et comptes rattachés	619	731
Dettes fournisseurs	253	267
Factures non parvenues	366	464
Autres dettes opérationnelles	1 839	1 758
Dettes fiscales (hors impôt sur les Sociétés)	342	327
Dettes sociales	422	469
Instruments financiers	223	269
Produits constatés d'avance	507	461
Autres dettes opérationnelles	345	232
Autres dettes non-opérationnelles	72	61

Les fournisseurs et comptes rattachés ne comprennent pas de dettes à échéance supérieure à un an à fin 2016.

Les autres dettes opérationnelles comprennent 475 millions d'euros de dettes d'échéance supérieure à un an.

Les autres dettes non opérationnelles incluent principalement des dividendes à payer aux actionnaires minoritaires de certaines filiales.

Les autres dettes non opérationnelles comprennent 5 millions d'euros de dettes d'échéance supérieure à un an.

Note 27 – TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Variation des stocks et en-cours	(54)	(56)
Variation des clients et autres créances	(33)	391
Variation des fournisseurs et autres dettes	(88)	(128)
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	72	(18)
Variation des avances et acomptes versés	2	18
Variation de la couverture de change du BFR	(31)	25
Variation des autres actifs non financiers non courants	(8)	(7)
TOTAL	(139)	225

Note 28 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère, New AREVA Holding, et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont donc pas présentées dans cette note.

Au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	EDF	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	228	1 360	197	218	2 003
Charges d'exploitation	51	13	166	141	371
Créances clients et autres	900	36	1 457	101	2 494
Dettes fournisseurs et autres	176	409	200	143	928

Au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	EDF	AREVA SA	Reste du groupe AREVA	Total
Produits d'exploitation	259	1 320	221	298	2 098
Charges d'exploitation	74	38	149	193	454
Créances clients et autres	879	119	2 601	114	3 713
Dettes fournisseurs et autres	151	1	4 330	126	4 608

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA et des prestations d'ingénierie pour la conception.

New AREVA Holding réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion et d'enrichissement) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé).

La société AREVA SA facture annuellement aux sociétés incluses dans le périmètre de consolidation une redevance de marque et des prestations de service.

La redevance de marque facturée par AREVA SA aux entités du périmètre de consolidation et incluse dans le compte de résultat, s'élève à 33 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 35 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les prestations de service facturées par AREVA SA aux entités du périmètre de consolidation et incluses dans le compte de résultat, s'élève à 93 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 101 millions d'euros au 31 décembre 2015).

La diminution des créances et dettes entre le groupe New AREVA Holding et AREVA SA entre 2015 et 2016, provient du fait qu'à partir de 2016, les prêts et emprunts des filiales du périmètre sont vis-à-vis de New AREVA Holding SA et non plus, vis-à-vis d'AREVA SA (cf. Introduction).

REMUNERATIONS VERSEES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Jusqu'au 3 novembre 2016, la Société était une société par actions simplifiée. A compter de sa transformation en société anonyme à Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'opter pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Les administrateurs nommés le 3 novembre 2016 ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social. Ils sont titulaires d'un contrat de travail avec une filiale de la Société dans le cadre de leurs fonctions et perçoivent à ce titre une rémunération qui n'a pas de lien avec leur mandat social dans la Société.

Eu égard au caractère transitoire de la gouvernance et au fait que les rémunérations perçues par les mandataires sociaux se rapportent toutes à un contrat de travail pour des fonctions spécifiques et sans lien avec leur mandat dans la Société, il a été estimé qu'il n'était pas dans l'intérêt de la Société de communiquer plus précisément sur ces rémunérations.

Note 29 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe New AREVA Holding utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et aux risques de taux. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques.

Le groupe New AREVA Holding gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant par nature les limites et les qualités des contreparties.

La gestion des risques est centralisée, pour la plupart des sociétés, au niveau de New AREVA Holding SA depuis l'accord pour le transfert des transactions apportées. La centralisation de la gestion du risque était réalisée au niveau d'AREVA SA jusqu'à la Restructuration Financière.

RISQUE DE CHANGE

L'évolution du taux de change du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du Groupe à moyen terme.

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Risque de conversion : Le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du Groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

Risque Bilanciel : Le Groupe minimise le risque de change bilanciel issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise fonctionnelle. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissements long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le Groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

Risque transactionnel : Le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. La politique du Groupe approuvée par le Comité Exécutif vise ainsi à couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par l'activité commerciale, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net consolidé.

La politique du groupe New AREVA Holding approuvée par le Comité Exécutif vise à couvrir de façon systématique les risques de change générés par l'activité commerciale, qu'ils soient avérés ou incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, le groupe New AREVA Holding met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

Conformément aux politiques du Groupe New AREVA Holding, les entités opérationnelles responsables de l'identification du risque de change initient les opérations de couverture contre leur devise de compte de façon exclusive avec la Direction des Opérations de Financement et de la Trésorerie du groupe (DOFT), hors exceptions liées à des contraintes opérationnelles ou réglementaires spécifiques. La DOFT qui centralise ainsi le risque de change des entités, couvre ensuite sa position en direct avec les contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en « marked to market » est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations d'opérations. En complément, des analyses de sensibilités à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

AREVA SA s'est engagée, en qualité de caution, au profit de New AREVA Holding SA à garantir auprès des contreparties bancaires les instruments financiers dérivés de New AREVA Holding SA. Cette garantie prendra fin lorsque l'augmentation de capital de New AREVA Holding SA sera réalisée pour un montant d'au moins 3 milliards d'euros.

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de change au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2016							Total	Valeur de marché
	2017	2018	2019	2020	2021	> 5 ans			
Change à terme et swaps de change	2 237	1 194	595	202				4 228	(185)
Options de change	52							52	(2)
Cross-currency swaps	63	65	317					445	6
TOTAL	2 352	1 259	912	202	0	0		4 725	(180)

Au 31 décembre 2016, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

	2016	
<i>(en millions d'euros)</i>	Notionnels en Valeur Absolue	Valeur de marché
Dérivés rattachés à des stratégies de FVH	337	(8)
Change à terme et swaps de change	337	(8)
Dérivés rattachés à des stratégies en NIH	0	0
Dérivés rattachés à des stratégies de CFH	3 139	(157)
Change à terme et swaps de change	3 139	(157)
Dérivés non éligibles	1 250	(15)
Change à terme et swaps de change	752	(19)
Options de change	52	(2)
Cross-currency swaps	445	6
TOTAL	4 725	(180)

RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion du risque de liquidité est assurée par la DOFT qui met à disposition les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie. Cette gestion, opérée par la DOFT, est effectuée principalement par le biais de conventions de « cash pooling » et de prêts et emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

RISQUE DE CONTREPARTIE

New AREVA Holding est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques.

Afin de minimiser ce risque, la DOFT traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's en « Investment Grade ».

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de l'échéance des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier du Groupe. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la DOFT.

RISQUE DE TAUX

La dette de New AREVA Holding est soumise au risque de taux et la société détient des instruments dérivés du risque de taux au 31 décembre 2016.

Instruments financiers dérivés mis en place pour couvrir le risque de taux au 31 décembre 2016

Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2016								
(en millions d'euros)	Total	2017	2018	2019	2020	2021	> 5 ans	Valeur de marché
Swaps de taux – prêteur variable EUR								
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	175	0	0	0	0	0	175	(6)
Swaps de taux – prêteur variable EUR								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	75	0	0	0	0	0	75	(1)
<i>Emprunteur variable CAD</i>	381	63	0	317	0	0	0	(1)
Swaps de taux – prêteur fixe EUR								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	550	0	0	50	150	150	200	43
Swaps de taux – prêteur fixe JPY								
<i>Emprunteur variable EUR</i>	65	0	65	0	0	0	0	0
Swaps de taux inflation – prêteur variable USD								
<i>Emprunteur fixe USD</i>	166				166			(38)
TOTAL	1 411	63	65	367	316	150	450	(1)

La répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit **au 31 décembre 2016**:

(en millions d'euros)	Montants nominaux des contrats	Valeur de marché des contrats ⁽¹⁾			Total
		Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non affectés (Trading)	
Swaps de taux – prêteur variable EUR					
<i>Emprunteur fixe EUR</i>	175			(6)	(6)
Swaps de taux – prêteur variable EUR					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	75			(1)	(1)
<i>Emprunteur variable CAD</i>	381			(1)	(1)
Swaps de taux – prêteur fixe EUR					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	550		43		43
Swaps de taux – prêteur fixe JPY					
<i>Emprunteur variable EUR</i>	65			0	0
Swaps de taux inflation – prêteur variable USD					
<i>Emprunteur fixe USD</i>	166			(38)	(38)
TOTAL	1 411	0	43	(45)	(1)

(1) Gain/(Perte)

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du Groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin 2016 et fin 2015.

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	1 436	5	7	10	10	18	1 485
dont actifs à taux fixes	0						0
dont actifs à taux variables	1 434						1 434
dont actifs ne portant pas à intérêts	2	5	7	10	10	18	51
Dettes financières	(1 022)	(126)	(824)	(607)	(850)	(2 444)	(5 873)
dont dettes à taux fixes	(833)	4	(769)	(531)	(768)	(1 964)	(4 861)
dont dettes à taux variables	(101)	(130)	(55)	(76)	(83)	(472)	(916)
dont dettes ne portant pas à intérêts	(89)					(7)	(96)
Exposition nette avant gestion	413	(121)	(817)	(596)	(840)	(2 426)	(4 388)
part exposée aux taux fixes	(833)	4	(769)	(531)	(768)	(1 964)	(4 861)
part exposée aux taux variables	1 333	(130)	(55)	(76)	(83)	(472)	517
part ne portant pas à intérêts	(87)	5	7	10	10	11	(45)
Opérations de gestion hors bilan							
sur la dette via swap expo taux fixe		61	100	150	150	200	661
sur la dette via swap expo taux variable		(61)	(100)	(150)	(150)	(200)	(661)
Exposition nette après gestion	413	(121)	(817)	(596)	(840)	(2 426)	(4 388)
part exposée aux taux fixes	(833)	64	(669)	(381)	(618)	(1 764)	(4 200)
part exposée aux taux variables	1 333	(190)	(155)	(226)	(233)	(672)	(144)
part ne portant pas intérêts	(87)	5	7	10	10	11	(45)

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2016, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1 % aurait un impact en année pleine sur le coût de l'endettement net financier, et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe, estimé à 1 million d'euros.

Échéancier des actifs financiers et des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)	Moins d'1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers	2 666	0	0	0	0	0	2 666
dont actifs à taux fixes	30						30
dont actifs à taux variables	2 660						2 660
dont actifs ne portant pas à intérêts	(25)						(25)
Dettes financières	(224)	(277)	(194)	(361)	(234)	(3 435)	(4 726)
dont dettes à taux fixes	0	(3)				(96)	(99)
dont dettes à taux variables	(213)	(275)	(194)	(361)	(234)	(3 339)	(4 616)
dont dettes ne portant pas à intérêts	(11)						(11)
Exposition nette avant gestion	2 441	(277)	(194)	(361)	(234)	(3 435)	(2 060)
part exposée aux taux fixes	30	(3)	0	0	0	(96)	(69)
part exposée aux taux variables	2 447	(275)	(194)	(361)	(234)	(3 339)	(1 956)
part ne portant pas à intérêts	(36)	0	0	0	0	0	(36)
Opérations de gestion hors bilan							
sur la dette via swap expo taux fixe							0
sur la dette via swap expo taux variable							0
Exposition nette après gestion	2 441	(277)	(194)	(361)	(234)	(3 435)	(2 060)
part exposée aux taux fixes	30	(3)	0	0	0	(96)	(69)
part exposée aux taux variables	2 447	(275)	(194)	(361)	(234)	(3 339)	(1 956)
part ne portant pas intérêts	(36)	0	0	0	0	0	(36)

RISQUE SUR ACTIONS

Le Groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers. Ces actions cotées sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers. Elles sont présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (cf. note 13) ;

Le risque sur actions du portefeuille dédié aux opérations fin de cycle fait partie intégrante de la gestion d'actifs qui, dans le cadre du choix d'allocation actions/obligations, utilise les actions pour apporter un supplément de rendement à long terme (cf. note 13). Cette exposition aux actions européennes est gérée par différentes sociétés de gestion soit dans le cadre d'un mandat de titres soit par l'intermédiaire de plusieurs fonds communs de placement dédiés, dont la charte de gestion comprend un contrôle du risque de déviation par rapport à un indice.

La variation de valeur des titres de placement induite par la variation des marchés actions s'établit de la façon suivante :

Hypothèse Haute (+ 10 % actions)

31 décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 401	
Sensibilité au résultat		
Sensibilité aux capitaux propres	240	

Hypothèse basse (- 10 % actions)

31 décembre 2016 <i>(en millions d'euros)</i>	Titres de placement « disponibles à la vente »	Titres de placement « à la juste valeur par le compte de résultat »
Position Bilan	2 401	
Sensibilité au résultat	(2)	
Sensibilité aux capitaux propres	(238)	

Note 30 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES

2016

Actif

Ventilation par catégorie

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	17 004	10 802	798	-	4 793	561	49	6 341
Goodwill sur entreprises intégrées	1 303	1 303						
Immobilisations incorporelles	1 601	1 601						
Immobilisations corporelles	7 554	7 554						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	127	127						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 089		779		4 749	561		6 228
Titres des coentreprises et entreprises associées	17	17						
Autres actifs non courants	135	22	20		45		49	114
Actifs d'impôts différés	178	178						
Actifs courants	4 410	1 984	2 360	30	-	-	36	2 426
Stocks et en-cours	1 261	1 261						
Clients et comptes rattachés	841	102	738					738
Autres créances opérationnelles	661	416	210				34	245
Impôts courants – actif	127	127						
Autres créances non opérationnelles	62	54	7					7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 434		1 403	30				1 433
Autres actifs financiers courants	2						2	2
Actifs des activités destinées à être cédées	23	23						
Total actif	21 414	12 786	3 158	30	4 793	561	85	8 767

Les instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :
Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	5 448	79	16	5 543
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 449			5 549
Autres actifs financiers non courants	(1)	79	16	94
Actifs courants	30	36	-	66
Autres créances opérationnelles		34		34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30			30
Autres actifs financiers courants		2		2
Total actif	5 479	114	16	5 609

Analyse des actifs classés en niveau 3

	Montants au 31 décembre 2015			Activités destinées à être cédées		Autres	Montants au 31 décembre 2016
	Acquisitions	Cessions					
(en millions d'euros)							
Autres actifs non courants	7	-	(1)	-	9		16

Passif et capitaux propres**Ventilation par catégorie**

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(1 056)	(1 056)					
Capital	53	53					
Primes et réserves consolidées	(1 130)	(1 130)					
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(187)	(187)					
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	136	136					
Réserves de conversion	113	113					
Intérêts minoritaires	(40)	(40)					
Passifs non courants	14 964	9 213	4 844	-	-	7	4 751
Avantages du personnel	1 442	1 442					
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 341	7 341					
Autres provisions non courantes	254	254					
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	63	63					
Dettes financières non courantes	4 851		4 844			7	4 751
Passifs d'impôts différés	113	113					
Passifs courants	8 407	5 719	2 462	-	-	225	2 710
Provisions courantes	1 733	1 733					
Dettes financières courantes	1 022		981			42	1 045
Avances et acomptes reçus	2 894	2 894					
Fournisseurs et comptes rattachés	619		619				619
Autres dettes opérationnelles	1 839	859	796			183	980
Impôts courants - passif	213	213					
Autres dettes non opérationnelles	72	6	66				66
Passifs des activités destinées à être cédées	15	15					
Total passif et capitaux propres	21 414	13 876	7 306	-	-	232	7 461

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs non courants	-	7	-	7
Dettes financières non courantes		7		7
Passifs courants	-	225	-	225
Dettes financières courantes		42		42
Autres dettes opérationnelles		183		183
TOTAL PASSIF	-	232	-	232

2015

Actif

Ventilation par catégorie

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	17 030	10 858	753	-	4 809	610	-	6 307
Goodwill sur entreprises intégrées	1 272	1 272						
Immobilisations incorporelles	1 584	1 584						
Immobilisations corporelles	7 593	7 593						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	178	178						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 122		739		4 773	610		6 257
Titres des coentreprises et entreprises associées	14	14						
Autres actifs non courants	66	16	13		37			50
Actifs d'impôts différés	201	201						
Actifs courants	5 577	1 945	3 581	41	-	-	10	3 633
Stocks et en-cours	1 213	1 213						
Clients et comptes rattachés	827	89	738					738
Autres créances opérationnelles	610	395	210				5	215
Impôts courants – actif	107	107						
Autres créances non opérationnelles	75	61	14					14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 646		2 605	41				2 646
Autres actifs financiers courants	19		14				5	19
Actifs des activités destinées à être cédées	79	79						
Total actif	22 607	12 803	4 334	41	4 809	610	10	9 939

Les instruments financiers à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres selon :
Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	5 517	30	6	5 554
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 517			5 517
Autres actifs financiers non courants		30	6	37
Actifs courants	41	10	-	51
Autres créances opérationnelles		5		5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41			41
Autres actifs financiers courants		5		5
Total actif	5 558	41	6	5 605

Passif et capitaux propres**Ventilation par catégorie**

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers	
Capitaux propres et intérêts minoritaires	1 953	1 953						
Capital	247	247						
Primes et réserves consolidées	1 335	1 335						
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(93)	(93)						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	211	211						
Réserves de conversion	16	16						
Intérêts minoritaires	237	237						
Passifs non courants	13 246	8 744	4 502	-	-	-	4 502	
Avantages du personnel	1 427	1 427						
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 920	6 920						
Autres provisions non courantes	238	238						
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	59	59						
Dettes financières non courantes	4 502	4 502				4 502		
Passifs d'impôts différés	100	100						
Passifs courants	7 408	5 429	1 703	-	-	276	1 979	
Provisions courantes	1 601	1 601						
Dettes financières courantes	224	214				10		224
Avances et acomptes reçus	2 825	2 825						
Fournisseurs et comptes rattachés	731	731				731		
Autres dettes opérationnelles	1 758	795	698	265			963	
Impôts courants - passif	132	132						
Autres dettes non opérationnelles	61	1	60				60	
Passifs des activités destinées à être cédées	75	75						
Total passif et capitaux propres	22 607	16 126	6 205	-	-	276	6 480	

<i>(en millions d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs non courants	-	-	-	-
Dettes financières non courantes				
Passifs courants		276		276
Dettes financières courantes		10		10
Autres dettes opérationnelles		265		265
TOTAL PASSIF		276		276

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Titres disponibles à la vente 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			(50)		(112)
Résultat	218	-		(22)	90
Total	218	-	(50)	(22)	(22)

* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2016, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 330 millions d'euros.

Titres disponibles à la vente 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure		Résultat de cession
			Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*			173		(86)
Résultat	146	-		(23)	132
Total	146	-	173	(23)	46

* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2015, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 492 millions d'euros.

Prêts et créances 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	27	10	(1)

Prêts et créances 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
Résultat	23	2	(1)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2016 est nul, comme au 31 décembre 2015.

Passifs financiers au coût amorti 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(187)	0

Passifs financiers au coût amorti 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(167)	0

COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2015	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage résultat	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2016
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(126)	(43)	(3)	32	(140)

DEPRECIATIONS DURABLES DES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants au 31 décembre 2015	Dotations	Reprises sur cessions	Écarts de conversion	Autres variations	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2016
Fonds dédiés	(112)	(22)	7	-	-	(127)
Autres titres disponibles à la vente	(29)	-	-	-	-	(29)
TOTAL	(141)	(22)	7	-	-	(156)

MOINS-VALUES LATENTES NON COMPTABILISEES EN RESULTAT SUR LES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants des moins-values latentes au 31 décembre 2016	Dont : échéance inférieure à 1 an	Dont : échéance 1 à 2 ans
Mandat	(55)	(16)	(40)
FCP Obligataires	(4)	(2)	(2)
TOTAL	(59)	(2)	(2)

Note 31 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31 décembre 2015
ENGAGEMENTS DONNES	289	25	254	10	313
Engagements donnés liés à l'exploitation	276	17	250	10	288
• Garanties de marché données	261	13	239	10	270
• Autres garanties et garanties liées à l'exploitation	15	4	11	-	19
Engagements donnés liés au financement	7	2	5	-	13
Autres engagements donnés	5	5	-	-	11
ENGAGEMENTS RECUS	111	10	96	5	140
Engagements reçus liés à l'exploitation	110	10	95	5	131
Engagements reçus liés au financement	-	-	-	-	1
Autres engagements reçus	1	0	1	0	8
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	306	167	139	0	367

Au 31 décembre 2016, les engagements réciproques comprennent notamment les paiements futurs minimaux à effectuer au titre des contrats de location simple se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	moins d'1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	31 décembre 2015
	22	7	15	0	34

NOTE 32 – LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

URAMIN

Suite à l'enquête préliminaire diligentée par le parquet national financier, deux informations judiciaires contre X ont été ouvertes concernant d'une part les conditions de l'acquisition d'URAMIN et d'autre part la présentation des comptes de la société suite à cet achat entre les années 2009 à 2012.

En réponse à l'avis à victime reçu de la justice, en décembre 2015, New AREVA Holding s'est constituée partie civile dans le cadre de l'instruction relative à l'acquisition d'URAMIN.

CFMM

Une requête en arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale a été déposée le 28 juillet 2014 par un partenaire, Mr Georges Arthur Forrest, à l'encontre de la société CFMM dans laquelle le demandeur conteste la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Un tribunal arbitral a été constitué et la procédure devrait aboutir à une sentence en 2017.

ENQUETES DIVERSES

La société a par ailleurs connaissance de l'existence d'autres enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulant dans le cadre de procédures judiciaires contre X, New AREVA Holding n'est à ce jour pas mise en cause.

NOTE 33 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES 2016

Le 1^{er} janvier 2017, New AREVA Holding SA a acquis auprès de la société AREVA NP la société AREVA Projets qui est une société spécialisée dans l'activité ingénierie du cycle du combustible nucléaire.

Le 10 janvier 2017, la Commission européenne a donné son autorisation à l'Etat français pour participer aux augmentations de capital de New AREVA Holding (cf. note 1.1).

Le 21 mars 2017, le protocole d'investissement et le pacte d'actionnaires relatifs à New AREVA Holding signés par les groupes industriels Mitsubishi Heavy Industries et Japan Nuclear Fuel Ltd, le Commissaire aux participations de l'État, le groupe AREVA sont entrés en vigueur.

Le 10 avril 2017, AREVA et KAZATOMPROM ont signé un accord visant à renforcer leur coopération dans le secteur de l'extraction d'uranium au Kazakhstan. Cet accord offre à KATCO une nouvelle perspective à long terme avec le développement du projet South Tortkuduk qui va pérenniser sa production sur les deux décennies à venir.